

RAPPORT FINANCIER

2018

DU RÉSEAU PEP

LA FORCE D'UN RÉSEAU ASSOCIATIF ENGAGÉ
POUR LA TRANSFORMATION SOCIALE

rep

Projet fédéral

de la FGPEP 2018-2022

Notre méthode d'action se décline en 7 axes :



1) PREMIER AXE :

Construire ensemble. La co-construction est une condition indispensable pour un authentique fonctionnement démocratique. Nous l'avons développée au cours des années écoulées. Il nous faut continuer à la renforcer.



2) DEUXIÈME AXE :

Questionner sans cesse nos valeurs et nos principes par nos pratiques, condition à la fois d'efficacité accrue et d'innovation.



3) TROISIÈME AXE :

Garantir l'égalité de considération et d'écoute de tous les acteurs PEP : élu, militant, salarié, bénévole, parents, familles, personne accompagnée...



4) QUATRIÈME AXE :

Affirmer sans cesse la préoccupation transversale majeure, sous-jacente à l'ensemble de nos actions, à savoir celle **du développement social local**.



5) CINQUIÈME AXE :

Améliorer la mise en cohérence des différents registres de nos actions : registre éthique, registre stratégique, registre organisationnel, registre économique... en prenant constamment en compte la dimension territoriale.



6) SIXIÈME AXE :

Poursuivre la communication stratégique tant fédérale que locale, avec le double souci d'exercer pleinement notre capacité d'interpellation et de plaider, et de valoriser nos propres actions pour renforcer notre identité commune.



7) SEPTIÈME AXE :

Décliner les modalités d'organisation interne de notre réseau pour renforcer notre appartenance fédérale, par la poursuite de nos évolutions statutaires.

Comptes certifiés par les cabinets Exco et Cogebis



Sommaire



6

Bilan
du réseau PEP



8

Résultat combiné
du réseau PEP



9

Variation
de la trésorerie

Annexe des comptes combinés du réseau PEP

■ Présentation du réseau PEP	10
■ Nos principales priorités stratégiques	10
■ Faits marquants	11
■ Principes généraux	13
■ Méthode de combinaison	13
■ Changement de méthode comptable	13
■ Périmètre	14
■ Variation de périmètre	15
■ Immobilisations	15
■ Immobilisations financières	16
■ Stocks et en-cours	16
■ Créances	16
■ Valeurs mobilières de placement	16
■ Fonds associatifs	16
■ Provisions pour indemnités de fin de carrière	17
■ Fonds dédiés	17
■ Reconnaissance des produits	17
■ Résultat exceptionnel	17

Notes sur le bilan

■ Immobilisations amortissements et dépréciations	18
■ Variation des provisions et dépréciations	19
■ Variation des fonds propres	20
■ Parts contributives dans les fonds propres combinés	21
■ État de créances	22
■ État des dettes	23
■ Passage du résultat net social au résultat net combiné	24
■ Résultat exceptionnel	24
■ Les produits et charges d'exploitation	24



Informations complémentaires

■ Détail des immobilisations	25
■ Résultat combiné par secteurs d'activité	27
■ Évolution des produits par région	29
■ Les produits par région du social et médico-social	34
■ Les activités du secteur social et médico-social	34
■ Petite enfance – enfance-adolescence	34
■ Maisons des adolescents	35
■ Adultes	35
■ Adapter l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap	35
■ Séniors	35
■ Les produits par région du secteur propre	36
■ Les activités du secteur propre	36
■ Répartition des produits et des charges d'exploitation	40
■ Les administrateurs, le bénévolat	41



ACTIF	BRUT 2018	AMORT. & PROV.	NET 2018	NET 2017	VARIATION	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	1 624	-971	653	736	-83	-11%
Concessions, brevets, licences	5 881	-4 841	1 040	961	79	8%
Autres immobilisations incorporelles	650	-344	306	138	168	122%
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	241	-	241	148	92	62%
S/total 1	8 395	- 6 155	2 240	1 983	257	13%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	41 962	- 2 853	39 109	36 656	2 453	7%
Constructions	641 203	-288 497	352 707	337 668	15 038	4%
Installations techniques, matériel et outillage	83 951	-68 833	15 118	14 238	881	6%
Autres immobilisations corporelles	152 875	-111 036	41 839	39 396	2 443	6%
Immobilisations corporelles en cours	31 164	-41	31 123	28 284	2 839	10%
Immobilisations grevées de droit	4 129	-2 708	1 421	1 384	37	3%
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	3 282	-	3 282	476	2 806	589%
S/ total 2	958 566	-473 968	484 598	458 102	26 496	6%
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Créances rattachées à des participations	212	-2	210	211	-1	0%
Titres immobilisés	18 456	-7	18 449	15 441	3 008	19%
Autres titres immobilisés	1 639	-76	1 564	1 499	65	4%
Prêts	8 240	-41	8 199	7 583	615	8%
Autres immobilisations financières	2 108	-5	2 103	2 120	-16	-1%
S/total 3	30 656	-131	30 525	26 854	3 672	14%
TOTAL (I)	997 617	-480 254	517 363	486 939	30 424	6%
STOCKS ET ENCOURS						
Stocks et encours	874	-10	864	745	119	16%
Stocks produits finis	309	-68	241	338	-97	-29%
Stocks de marchandises	69	-29	40	62	-22	-35%
Avances acomptes versés sur commandes	1 482	-	1 482	718	764	106%
Usagers et comptes rattachés	33 985	-2 238	31 747	32 768	-1 021	-3%
Autres créances	24 419	-834	23 585	24 419	-834	-3%
Valeurs mobilières de placements	67 893	-372	67 521	72 585	-5 064	-7%
Disponibilités	289 817	-	289 817	272 670	17 146	6%
Charges constatées d'avance	3 575	-	3 575	3 507	67	2%
TOTAL (II)	422 421	-3 550	418 871	407 813	11 058	3%
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18	-	18	15	3	24%
TOTAL (III)	18	-	18	15	3	24%
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	1 420 057	-483 804	936 252	894 767	41 486	5%

PASSIF	2018	2017	VARIATION	%
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droits de reprise	21 685	23 100	-1 414	-6%
Apports sans droits de reprise	11 762	11 506	256	2%
Legs et donations	10 085	9 762	323	3%
Fonds associatifs	27 088	25 638	1 450	6%
Subventions d'investissement / biens renouvelables SDR	52 057	49 716	2 341	5%
Écarts de réévaluation	4 122	8 349	-4 227	-51%
Réserves	-11 481	-11 996	515	-4%
Reports à nouveau	-21 690	-20 493	-1 197	6%
Résultat de l'exercice	-3 071	4 666	-7 736	-166%
	90 558	100 248	-9 690	-10%
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds associatifs avec droits de reprise	2 071	1 725	346	20%
Apports avec droits de reprise	2 399	2 097	303	14%
Legs et donations assortis d'obligations	576	576	-	0%
Reports à nouveau sous contrôle des tiers	-12 697	-16 417	3 721	-23%
Écarts de réévaluation sur biens ADR	3 065	3 065	-	0%
Réserves sous contrôles de tiers financeurs	226 683	211 360	15 323	7%
Subventions d'invest. sur biens renouvelables ADR	7 414	7 440	- 26	0%
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	53 499	54 912	-1 413	-3%
Provisions réglementées	114 484	112 091	2 392	2%
Droits de propriétaires (Commodat)	633	657	- 24	-4%
Résultat de l'exercice sous contrôle des tiers	25 120	17 557	7 563	43%
	423 249	395 064	28 185	7%
TOTAL (I)	513 807	495 312	18 495	4%
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	6 161	6 586	-425	-6%
Provisions pour charges	79 220	81 849	-2 628	-3%
TOTAL (II)	85 381	88 434	-3 053	-3%
FONDS DÉDIÉS				
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	19 370	17 444	1 925	11%
Fonds dédiés sur autres ressources	1 278	1 167	111	10%
TOTAL (III)	20 648	18 611	2 036	11%
DETTES				
Emprunts assortis de conditions particulières	657	750	- 93	-12%
Emprunts et dettes / Établissements de crédit	185 278	166 627	18 652	11%
Emprunts et dettes financières diverses	7 989	7 587	401	5%
Avances et acomptes reçus / commandes en cours	2 281	2 576	-295	-11%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 033	26 217	-184	-1%
Dettes fiscales et sociales	73 112	71 991	1 120	2%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 244	3 325	2 919	88%
Autres dettes	11 361	10 357	1 003	10%
COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF				
Produits constatés d'avance	3 461	2 978	484	16%
TOTAL (IV)	316 417	292 409	24 008	8%
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	936 252	894 767	41 486	5%

RÉSULTAT COMBINÉ DU RÉSEAU PEP

AU 31 DÉCEMBRE 2018 EN K€

	2018	2017	VARIATION	%
Ventes de marchandises	377	265	112	42%
Production vendue	9 077	9 193	-116	-1%
Prestations de services et produits de la tarification	752 347	738 727	13 620	2%
PRODUITS D'ACTIVITÉ	761 801	748 185	13 616	2%
Production stockée	-94	-52	-42	80%
Production immobilisée	126	84	42	50%
Subventions d'exploitation	33 858	36 613	-2 755	-8%
Cotisations	926	1 309	-383	-29%
Autres produits	24 147	24 558	-411	-2%
Reprises d'amortissements et provisions	22 823	19 301	3 522	18%
Transferts de charges	10 535	10 296	239	2%
TOTAL (I)	854 121	840 292	13 828	2%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	902	756	146	19%
Variation de stocks marchandises	-4	24	-28	-117%
Achats de MP et autres approvisionnements	5 710	5 503	207	4%
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	-94	79	-173	-218%
Autres achats et charges externes	174 002	166 657	7 344	4%
Impôts, taxes et versements assimilés	36 226	34 950	1 276	4%
Charges de personnel	392 699	383 038	9 662	3%
Charges sociales	167 738	162 855	4 883	3%
Dotations amortissements & provisions d'exploitation	38 403	37 341	1 062	3%
Dotations aux provisions/actifs circulant, risques et charges	12 333	18 634	-6 301	-34%
Autres charges	3 701	3 432	269	8%
TOTAL (II)	831 616	813 269	18 347	2%
OPÉRATIONS EN COMMUN				
QP produits sur opérations faites en commun	9 228	7 474	1 754	23%
QP charges sur opérations faites en commun	9 323	7 630	1 692	22%
TOTAL (III)	-94	-156	61	-39%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	22 410	26 867	-4 458	-17%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participations	343	527	-184	-35%
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 191	1 189	2	
Reprises sur provisions & transfert de charges	15	-	15	
Autres produits financiers	827	1 449	-622	-43%
TOTAL (IV)	2 376	3 165	-789	-25%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	422	44	379	870%
Intérêts et charges assimilées	4 395	4 374	22	0%
TOTAL (V)	4 818	4 417	400	9%
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	- 2 442	-1 252	-1 189	95%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III+IV-V)	19 968	25 615	-5 647	-22%

	2018	2017	VARIATION	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 622	3 809	1 813	48%
Produits exceptionnels sur opérations de capital	6 192	6 056	137	2%
Subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice	4 157	4 188	-32	-1%
Reprises de provisions & transferts de charges	5 925	5 380	544	10%
TOTAL (VI)	21 895	19 434	2 462	13%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 023	4 629	394	9%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 001	500	500	100%
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions	8 054	11 997	-3 943	-33%
Valeurs nettes actifs cédés	3 132	2 433	699	29%
TOTAL (VII)	17 210	19 558	-2 349	-12%
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	4 686	-125	4 810	-3 861%
Impôts sur les bénéfices	252	359	-107	-30%
Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 387	7 442	1 945	26%
Report des ressources affectées des exercices précédents	7 034	4 533	2 501	55%
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (PRODUITS - CHARGES)	22 050	22 223	-174	-1%
TOTAL DES PRODUITS	894 655	874 899	19 756	2%
TOTAL DES CHARGES	872 605	852 676	19 929	2%

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2018 EN K€

TRÉSORERIE AU 31/12/2017	344 906
Capacité d'autofinancement dégagée sur l'exercice	44 308
- Résultat net de l'exercice	22 050
- Dotations / reprises amortissements et provisions	24 747
- Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	(2 489)
Variation du BFR d'exploitation	5 714
- Variation des stocks	(16)
- Variation des clients	643
- Variation des dettes fournisseurs	2 176
- Variation des dettes fiscales et sociales	2 457
- Variation des autres dettes/créances	453
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'EXPLOITATION	50 022
Investissements financés sur l'exercice	(55 454)
- Acquisition d'immobilisations	(81 281)
- Diminution d'immobilisations	18 645
- Mouvements internes et variation de périmètre	7 182
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX INVESTISSEMENTS	(55 454)
Variation des fonds dédiés	2 036
Emprunts	18 488
Subventions reçues	3 392
Écart de réévaluation	(4 227)
Fonds propres variation de périmètre	1 407
Autres variations des fonds propres	(4 055)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX FINANCEMENTS	17 042
TRÉSORERIE AU 31/12/2018	356 516

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP



PRÉSENTATION DU RÉSEAU PEP

Les PEP sont un réseau fédéral créé en 1915. En 2018, il est composé de 81 associations départementales, 10 unions régionales, 7 associations territoriales, 2 associations partenaires, 1 organisme de gestion et la fédération générale. La fédération générale des PEP est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les PEP interviennent au profit d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de familles au travers de trois grands secteurs d'activités :

→ Le secteur des Politiques Éducatives Vacances, Loisirs et Culture

Il correspond à tout ce qui concourt à l'émancipation, à l'enrichissement et à l'épanouissement de la personne en tant que telle ; les PEP s'inscrivent dans le cadre des politiques sociales et éducatives de l'Éducation, du Tourisme, de la Culture et du Sport.

→ Le secteur des Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé

Ce secteur accompagne la personne en situation de fragilité, de handicap, de perte d'autonomie, de dépendance ou relevant de mesures de protections sociales, afin qu'elle puisse exercer pleinement son autonomie (problématiques de compensation, d'accessibilité, de droits). Il inclut également le champ d'action de la promotion de la Santé.

→ Le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité

Il correspond à l'ensemble des activités contribuant à réduire les inégalités sur un territoire. Il veillera à apporter une attention soutenue aux publics les plus défavorisés afin qu'ils puissent disposer de structures ou de dispositifs à caractère social comme ceux offerts à tout citoyen : crèches, halte-garderie, ateliers de parentalité, développement de centres sociaux, etc. Les PEP s'inscrivent ainsi dans les politiques publiques liées au développement local durable et aux politiques familiales, de lutte contre les exclusions.



Les comptes combinés sont publiés depuis 2011. Ils reflètent la situation comptable de l'ensemble des associations départementales, régionales, territoriales partenaires et organisme de gestion de la Fédération Générale des PEP compris dans le périmètre de combinaison. Par arrêté du 18 janvier 2013, sur avis favorable du Conseil d'État, le ministre de l'intérieur a déclaré conformes les modifications statutaires apportées par l'Assemblée Générale de la FGPEP de juin 2010. La combinaison des comptes des composantes de la FGPEP est une obligation statutaire.

NOS PRINCIPALES PRIORITÉS STRATÉGIQUES :

- Permettre que l'ensemble de l'offre d'activités PEP soit accessible à tous sur tout le territoire national et au plan international
- Promouvoir une éducation globale et inclusive définie en :
 - développant des parcours éducatifs et de soin
 - intégrant l'accès aux loisirs et à la culture
 - développant des alliances éducatives, dans des partenariats et des pratiques de coéducation
 - intégrant le développement du numérique
- Contribuer collectivement à faire vivre les territoires de façon plus égalitaire, en prenant en compte les principes du développement local durable
- Engager résolument notre réseau dans des partenariats internationaux, et notamment européens
- Rendre chacun acteur et décideur de son projet et de son parcours

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP



Les informations suivantes ont été collectées sur la base des éléments d'informations portées à notre connaissance au travers des états financiers et annexes des comptes individuels.

FAITS MARQUANTS

→ Indemnités de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière a entraîné la comptabilisation d'une reprise nette de 6 360 K€ dans le résultat d'exploitation au titre de l'exercice 2018. Le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision en 2018, il est passé de 1,30 % à 1,57 %. L'impact de la hausse du taux d'actualisation sur la dotation est estimé à 1,58 M€.

→ Projets de construction – travaux – achats de locaux ou bâtiments

Région Nouvelle-Aquitaine

- Mise en service du Foyer de vie Urt et fin des travaux de l'IME Castel. Travaux en cours pour le CMPP Saint-Jean et Castel Jurançon, et construction d'un nouveau bâtiment pour la MECS UAPES (PEP 64)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Travaux en cours Montélimar & Le Teil (PEP SRA)
- Travaux de rénovation du centre de vacances de Meschers sur Gironde (PEP 15)

Région Bourgogne-Franche-Comté

- Travaux de construction de l'ITEP Saint Vit, travaux en cours pour le lieu d'accueil de mineurs non accompagnés et pour le CAMSP Avallon (PEP CBFC)
- Extension des locaux du siège social, achat de nouveaux locaux au CMPP-CAMSP-CROP, début de la rénovation du pôle administratif du Foyer BESSEIGE et achat des locaux du SESSAD de Saint Rémy (PEP 71)

Région Bretagne

- Travaux d'extension du CMPP de Quimper, construction des nouveaux locaux du CAMSP (PEP 29)
- Début des travaux de réhabilitation sur le foyer La Passerelle à Saint-Malo (PEP 35)
- Inauguration du nouveau siège social, travaux d'extension de l'IME Inguiniel, fin des travaux du CAMSP et du CMPP de Pontivy (PEP 56)

Région Centre-Val de Loire

- Ouverture de l'IME de Vierzon et agrandissement du siège administratif, projet de construction de l'atelier Palette (PEP 18)
- Travaux en cours sur le SSAI (PEP 45)
- Acquisition des nouveaux locaux du siège et du D.A.M.E. à Lucé (PEP 28)
- Restructuration en cours du local de vente de l'ESAT et projet d'extension de la serre. Projet de construction d'un foyer d'hébergement (PEP 36)

Région Grand Est

- Travaux de rénovation en cours du lieu de vie (PEP 54)
- Travaux en cours pour les micros-crèches de Courcelles et Novéant (PEP 57)
- Travaux en cours sur le centre de vacances La Roche et fin des travaux de la cuisine centrale (PEP Alsace)

Région Hauts-de-France

- Nouvelles constructions à Abbeville (PEP 80)

Région Normandie

- Rachat du centre de Valloire aux PEP 76 (PEP 50)

Région Occitanie

- Acquisition d'un bâtiment et d'un local pour le CMPP (SCI des PEP 09)
- Travaux d'aménagement de la cour de la MECS Carcassonne et projet de construction d'un lieu de culture et résidence de tourisme (PEP11)
- Travaux en cours du pôle enfant & construction d'une cuisine (PEP 12)
- Début des travaux de réhabilitation du château de La Mounède (PEP 31)
- Fin des travaux de rénovation de l'îlot Pasteur à Auch (PEP 32)
- Reconstruction en cours de la MAS Pôle Ensoleillade, poursuite des travaux de la MECS Terre Rouge, lancement de la rénovation de la MECS Les Mariniers et rénovation en cours du centre de vacances des Angles (PEP 34)
- Construction du bâtiment IME les Troènes et mise en service de l'internat de l'ITEP Louis Bivès (APEAJ)
- Création d'une antenne à Saint-André pour les établissements CAMSP et CMPP (PEP 66)

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP

© Thomas Dworzak / Magnum photos pour la FGPEP



Région Pays de la Loire

- Projet d'achat du Domaine de la Ducherais (PEP Atlantique Anjou)
- Poursuite des travaux du centre d'Allevard et du centre de Primel (PEP 53)
- Début des travaux des locaux de BOULOIRE sur la MAS Simone VEIL, construction des nouveaux locaux de l'ITEP Célestin FREINET, (AR PDL)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Travaux d'aménagements et réhabilitation en cours sur le centre de vacances Chantemerle (PEP 83)
- Mise en service des nouveaux locaux du Pontet (PEP 84)

Départements et régions d'Outre-Mer

- Livraison de l'IEM sur la commune de Roura (PEP Guyane)

→ Ouvertures et reprises de nouvelles structures ou activités

Région Nouvelle-Aquitaine

- Mandat de gestion avec l'APAHM pour le foyer de vie « la maison Cordeya » à Orthez, mandat de gestion d'un centre de loisirs avec l'Association loisirs et jeunesse Artigueloutan (PEP 64)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Ouverture d'un SESSAD, d'un DAI (Dispositif d'Accompagnement et d'Inclusion) et d'un centre de loisirs dédié aux enfants autistes (PEP42)

Région Pays de la Loire

- Développement de l'activité d'accueil d'urgence des mineurs non accompagnés et reprise des activités PARTIR 49 et SAPAD 49 (PEP Atlantique Anjou)
- Ouverture d'une antenne mobile du CMPP 85 (AR PDL)

Région Bretagne

- Création d'un dispositif « cellule d'appui pour les enfants avec des troubles envahissants du développement » (PEP 29)

Région Hauts-de-France

- Gestion de la crèche de Vignacourt (PEP 80)

Région Occitanie

- Ouverture du SAHO (PEP 09)
- Ouverture d'un service DDMA (Dispositif Départemental d'accueil et de mise à l'abri des Mineurs non Accompagnés) (PEP 11)
- Ouverture de la crèche Multi Accueil « le coin des Ninous » (PEP 31)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Ouverture l'ASH de SERRES (PEP ADS)

Départements et régions d'Outre-Mer

- Mise en place d'un CAMSP mobile sur le territoire guyanais (PEP Guyane)

→ Cessions – transferts – fusions

Région Nouvelle-Aquitaine

- Fusion absorption de l'association Béarnaise de Sauvegarde (UPAES) au 01/07/2018 soit 3 dispositifs jeunes de 13 à 21 ans : hébergement collectif – hébergement diversifié – insertion et projet de fusion absorption avec l'APHAM (PEP 64)
- Fin de l'accueil des migrants sur le centre de Biscarosse (PEP 40)
- Fusion absorption de l'association « Lou Pitchounet » (PEP 87)

Région Auvergne-Rhône-Alpes

- Absorption de l'association ALGEDAS (une MECS, un service d'accueil renforcé et un service d'hébergement individualisé départemental). Cession d'un ensemble de bâtiments sur la commune de Chatillon en Michaille (PEP 01)
- Fermeture de l'établissement « cuisine centrale » et cession de l'ancien bâtiment de l'IME Le Geyser à Montrond-Les-Bains (PEP 42)

Région Bretagne

- Cession de l'ancien siège de l'association, fermeture du centre de Groix, mise en vente du centre de vacances de Quiberon (PEP 56)

Région Bourgogne-Franche-Comté

- Création des PEP CBFC entre les PEP 21, PEP 25, PEP 58 et PEP 89 le 1^{er} janvier 2018

Région Centre-Val de Loire

- Fermeture des activités bâtiment et cafétéria sur ALTEA, et du SAVS de VEAUGUES (PEP 18)
- Mise en vente des locaux de l'ancien siège à Chartres (PEP 28)
- Cession des locaux de l'ancien siège (PEP 37)

Région Grand Est

- Mise en vente des locaux du siège (PEP 88)

Région Normandie

- Cession de la villa de St-Germain et du centre de Cerisy (PEP 50)

Région Pays de la Loire

- Fin de la gestion de 2 ALSH et 2 espaces jeunes. Cession de locaux du Mans (AR PDL)

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Mise en vente de la Villa de Romette (PEP ADS)

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP



© Richard Kalvar/Magnum photos pour la FGPEP

→ Administrations provisoires

Région Grand Est

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP 55)

Région Auvergne Rhône

- Administration déléguée par la FGPEP (PEP03)

Région Hauts de France

- Administration déléguée de la MECS par la FGPEP (PEP62)

→ Évènement postérieurs

- Projet de fusion absorption avec l'APHAM au 1^{er} janvier 2019 (PEP 64)
- Transfert de l'agrément de gestion de l'ITEP d'Andernos à une autre association (l'ARI) à compter du 1^{er} janvier 2019
- Fusion de l'association OLPPR avec les PEP 69 au 1^{er} janvier 2019
- Fusion absorption de l'association PEP 90 par PEP CBFC au 1^{er} juillet 2019
- Création d'une nouvelle association territoriale avec les PEP 35 et PEP 22 : PEP BRETILL'ARMOR, avec effet au 01/01/19

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes combinés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été élaborés et présentés conformément au règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et 99-02 relatif à l'établissement des comptes combinés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices ainsi que de la continuité de l'activité. Il a été fait application des recommandations particulières résultant du guide d'arrêté des comptes PEP. Les comptes combinés ont été établis en milliers d'euros et comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

MÉTHODE DE COMBINAISON

Les entités du groupe étant des associations, elles ont été combinées selon la méthode de l'intégration globale.

Le traitement des comptes intragroupes a été réalisé de la manière suivante :

Les créances et les dettes entre entités du périmètre ont été éliminées, il en va de même des principaux flux de produits et de charges. Le total des flux non réciproques et non éliminés au 31 décembre 2018 se ventile comme suit :

- Au titre des produits et charges : +2,9 K€. Cet écart est constaté dans le compte de résultat en autres charges d'exploitation.
- Au titre des créances et dettes : 2,1 K€. Cet écart est constaté au passif du bilan dans le poste autres dettes.

→ Les règles suivantes ont été appliquées

Les indemnités de fin de carrière ont été retraitées selon la méthode groupe (cf. paragraphe relatif aux faits marquants). Les provisions pour risques et charges suivantes ont été reclassées :

- Provisions pour formation et autres charges de personnel en dettes sociales
- Provisions pour rémunération des travailleurs handicapés en dettes sociales
- Crédits non reconductibles et provisions pour investissement et travaux en provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations
- Crédits non reconductibles affectés à des actions ciblées en fonds dédiés

CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'a été opéré sur l'exercice 2018.

PÉRIMÈTRE

LISTE DES ENTITÉS		
1 AIN	33 GIRONDE	65 HAUTES-PYRÉNÉES
2 AISNE	34 HÉRAULT	66 PYRÉNÉES-ORIENTALES
3 ALLIER	35 ILLE-ET-VILAINE	67 BAS-RHIN Territoire PEP Alsace
4 ALPES DE HAUTE PROVENCE Territoire ADS	36 INDRE	68 HAUT-RHIN
5 HAUTES-ALPES ADS	37 INDRE-ET-LOIRE	69 RHÔNE
6 ALPES-MARITIMES	38 ISÈRE Territoire SRA	70 HAUTE-SAÔNE
7 ARDÈCHE Territoire SRA	39 JURA	71 SAÔNE-ET-LOIRE
8 ARDENNES Dissoute	40 LANDES	72 SARTHE
9 ARIÈGE	41 LOIR ET CHER	73 SAVOIE
10 AUBE	42 LOIRE	74 HAUTE-SAVOIE
11 AUDE	43 HAUTE-LOIRE	75 PARIS
12 AVEYRON	44 ATLANTIQUE ANJOU	76 SEINE-MARITIME
13 BOUCHES DU RHÔNE	45 LOIRET	77 SEINE-ET-MARNE
14 CALVADOS	46 LOT	78 YVELINES
15 CANTAL	47 LOT ET GARONNE	79 DEUX-SÈVRES
16 CHARENTE	48 LOZÈRE	80 SOMME
17 CHARENTE MARITIME Zone blanche	49 MAINE-ET-LOIRE AT Atlantique Anjou	81 TARN
18 CHER	50 MANCHE	82 PEP 82 Solidaire
19 CORRÈZE	51 MARNE	83 VAR
201 CORSE DU SUD	52 HAUTE MARNE	84 VAUCLUSE
202 HAUTE CORSE	53 MAYENNE	85 VENDÉE
21 CBFC	54 MEURTHE-ET-MOSELLE	86 VIENNE
22 CÔTES-D'ARMOR	55 MEUSE	87 HAUTE-VIENNE
23 CREUSE	56 MORBIHAN	88 VOSGES
24 DORDOGNE	57 MOSELLE	89 YONNE Territoire CBFC
25 DOUBS Territoire CBFC	58 NIÈVRE Territoire CBFC	90 TERRITOIRE DE BELFORT
26 DRÔME Territoire SRA	59 NORD	91 ESSONNE
27 EURE	60 GRAND OISE	92 HAUTS-DE-SEINE
28 EURE-ET-LOIRE	61 ORNE	93 SEINE-SAINT-DENIS
29 FINISTÈRE	62 PAS-DE-CALAIS	94 VAL-DE-MARNE
30 GARD	63 PUY-DE-DÔME	95 VAL-D'OISE Territoire Grand Oise
31 HAUTE-GARONNE	64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	900 PEP DÉCOUVERTES
32 GERS	301 SRA	99 FÉDÉRATION
	302 GPA79	113 URPEP LANGUEDOC-ROUSSILLON AR PM
971 GUADELOUPE Gestion PEP Guyane	303 CESDA 34 Repris par PEP 34	114 URPEP LIMOUSIN
973 GUYANE	304 HALTE POUCE	115 URPEP LORRAINE
974 RÉUNION Sortie de périmètre	305 AALCI NC	116 AR OCCITANIE PM
975 MAYOTTE	306 APEAJ	117 URPEP NORD-PAS-DE-CALAIS Dissoute
102 URPEP AQUITAINE Sortie de périmètre		118 URPEP PAYS DE LA LOIRE
103 URPEP AUVERGNE	108 URPEP CHAMPAGNE ARDENNE Sortie de périmètre	119 URPEP PICARDIE Dissoute
104 URPEP BASSE NORMANDIE Dissoute	110 URPEP FRANCHE COMTE	120 URPEP POITOU-CHARENTES Sortie de périmètre
105 URPEP BOURGOGNE Sortie de périmètre	111 URPEP HAUTE NORMANDIE Dissoute	121 URPEP PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
106 URPEP BRETAGNE	107 URPEP CENTRE	122 URPEP RHÔNE-ALPES

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP

VARIATION DE PÉRIMÈTRE

L'impact des variations de périmètre sur les produits n'est pas significatif.

L'absence d'intégration de certaines entités s'explique par :

- L'absence d'activité en cours
- L'absence de communication des éléments nécessaires à la combinaison des comptes (AALCI)
- La sortie définitive du réseau PEP ou la liquidation

En 2018, l'impact sur l'actif net des entrées et sorties de périmètre s'élève à : 4 337 K€.

Les états financiers des SCI et structures rattachées lorsque l'information est significative et disponible ont été intégrés dans les états financiers des entités combinées.

L'association cuisine centrale des PEP Alsace a été combinée en 2018. Les associations PEP 25 – PEP 58 et PEP 89 ont été sorties du périmètre et traitées en entrée de périmètre dans l'association CBFC qui les a intégrées.

IMMOBILISATIONS

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans. Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage. Par dérogation certaines immobilisations font l'objet d'une revalorisation justifiant l'existence d'écarts de réévaluations figurant au passif du bilan pour un montant de 7 187 K€.

NATURE DES IMMOBILISATIONS	DURÉES
Constructions (selon type)	20 à 50 ans
Agencements et installations	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Mobilier et matériel bureau	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.



Sorties de périmètre :

UR Aquitaine

UR Bourgogne

UR Champagne-Ardenne

AD Réunion

pep



Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP



IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres immobilisés concernent des participations dans des structures qui n'ont pas fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, soit parce que l'information n'a pas été fournie, soit parce que l'entité ne dispose pas d'un contrôle exclusif sur l'entité détenue. Les prêts concernent principalement l'effort construction qui fait l'objet d'une comptabilisation en immobilisation financière.

STOCKS ET EN-COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le prix de revient calculé est supérieur à la valeur probable de réalisation.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances internes au réseau ont été éliminées ainsi que les dépréciations pour créances correspondantes.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de certificats de dépôt et des intérêts acquis à la clôture. Il est précisé que ces valeurs mobilières de placement font soit l'objet d'un « aller-retour » au 31 décembre, soit l'objet d'une dépréciation lorsqu'une moins-value latente est constatée.

FONDS ASSOCIATIFS

Les fonds associatifs sont composés de :

→ Fonds propres :

- Des fonds associatifs sans droits de reprise, des réserves et des excédents, qui sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.
- Des réserves représentatives d'immeubles, obtenus par voie de legs et donations.
- Des subventions d'investissements affectées à des biens propres et sans droits de reprise.
- Des réserves.
- Des écarts de réévaluation.
- Le résultat et le report à nouveau traduisent la gestion propre des activités des PEP (centre de vacances, Sapad, crèches, etc.).

→ Autres fonds associatifs :

- Des fonds associatifs avec droits de reprise sont des fonds qui sont des fonds susceptibles de reprise notamment dans le secteur médico-social.
- Des résultats issus des établissements sous gestion contrôlée en instance d'affectation.
- Des legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisé assortis de droits de reprise.
- Des écarts de réévaluation.
- Des dépenses refusées par les autorités de tarification restant à la charge des associations de manière temporaire ou définitive.
- Des provisions réglementées constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale (instruction M22) et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03.
- Des subventions d'investissements sur biens avec droits de reprise.

Annexe

Des comptes combinés du réseau PEP

PROVISIONS POUR INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres du personnel a été comptabilisé sous forme de provisions. La méthode de calcul utilisée pour la détermination du montant de la provision retraite est la suivante : Conformément au règlement CRC2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les associations ont une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain qu'elles devront faire face à une sortie de ressource au profit de ce tiers et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes. C'est notamment le cas au niveau des provisions pour risques sociaux. Des provisions sont constituées en application du règlement comptable médico-social et autorisées par les règlements 99-01 et ANC 2014-03. Dans les rares cas où les données des entités étaient manquantes, un calcul forfaitaire a été réalisé basé sur la moyenne des indemnités de fin de carrière observées au sein du réseau. Comme précisé dans le paragraphe sur les faits marquants, le taux d'actualisation a fait l'objet d'une révision et a été augmenté de 1,30 % à 1,57 %.

EFFECTIF CONCERNÉ		CDI
Âge théorique de départ à la retraite		65 ans
Taux de croissance (progression) des salaires		1,8 %
Taux d'actualisation		1,57 %
Turn-over	Taux défini par tranches d'âge	
Table de mortalité utilisée		Insee 2008
Taux de charges sociales		58 %

Les principales conventions applicables sont notamment la CCN 66 relative aux établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées, la CCN 51 relative aux établissements privés d'hospitalisation, de soins de cure et de garde à but non lucratifs, CCN 89 relative à l'animation et la CCN 79 applicable aux médecins des CMPP.



FONDS DÉDIÉS

Les ressources obtenues par des subventions, des dons et affectées à des objets précis et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard du financeur, sont portées en fin d'exercice au bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les financements affectés reçus au cours de l'exercice et non utilisés à la clôture. Les sommes inscrites en fonds dédiés sont comptabilisées en produits au poste « report des ressources non utilisées des exercices précédents » au fur et à mesure de leur utilisation.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Conformément au plan comptable associatif, les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution. Lorsque les fonds n'ont pas pu être utilisés en totalité au cours de l'exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeurs est inscrit au passif en fonds dédiés et fera l'objet d'une reprise ultérieure au fur et à mesure de la réalisation des dépenses. Les dons et legs sont portés en produit dès réception des fonds.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel inclut des éléments inhabituels anormaux et peu fréquents mais également des éléments liés à l'exploitation relatifs aux exercices antérieurs dont le montant est conséquent.

Notes sur le bilan

IMMOBILISATIONS AMORTISSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 2018 EN K€

	01/01/2018	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	31/12/2018
Frais d'établissement	1 601		24			1 624
Concessions, brevets, licences	5 486	2	592	-186	-13	5 881
Autres immobilisations incorporelles	495		255	-48	-52	650
Avances et acomptes sur imm. incorporelles	148		97	-3	-2	241
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 730	2	967	-237	-67	8 395
Terrains	39 295	-2 316	2 077	-168	3 075	41 962
Constructions	607 023	-1 937	15 634	-7 004	27 488	641 203
Installations & matériel industriel	82 109	-125	4 286	-2 719	400	83 951
Autres immobilisations corporelles	146 087	355	12 433	-7 341	1 341	152 875
Immobilisations corporelles en cours	28 422	25	35 254	-211	-32 326	31 164
Immobilisations grevées de droit	4 067		62			4 129
Avances et acomptes sur imm. corporelles	476		2 910		-104	3 282
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	907 478	-3 998	72 656	- 17 443	- 127	958 566
Créances rattachées à des participations	213		9	-10		212
Titres immobilisés	15 448	200	5 919	-0	-3 110	18 456
Autres titres immobilisés	1 522		148	-9	-21	1 639
Prêts	7 624	215	1 193	-726	-67	8 240
Autres immobilisations financières	2 125	-129	388	-221	-55	2 108
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	26 932	286	7 658	-965	-3 254	30 656

Le montant des réévaluations des immobilisations corporelles s'élève à 7 187 k€ et concerne les constructions de 9 associations. Quatre associations ont conclu un contrat de crédit-bail immobilier. Les modalités financières des contrats n'ayant pas été communiquées, l'activation du bien au bilan n'a pas été réalisée au 31 décembre 2018. Les loyers ont été comptabilisés en 2018.

Au 31 décembre 2018, les prêts concernent principalement l'effort construction ainsi qu'une avance preneur de 2.500 K€ relative à un contrat de crédit-bail. Les titres immobilisés se rapportent principalement à des placements à long terme.

	01/01/2018	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	31/12/2018
Amortissement des frais d'établissement	864	-	107	-	-	971
Amortissement des concessions, brevets, licences	4 525	2	478	-190	25	4 841
Amortissements autres immobilisations incorporelles	357	-	29	-52	10	344
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 747	2	613	- 242	36	6 155
Amortissements terrains	2 639		239	-25		2 853
Amortissements constructions	269 354	-324	23 759	-4 803	511	288 497
Amortissements installations techniques, matériels et outillages	67 871	-16	3 632	-2 654		68 833
Amortissements autres immobilisations corporelles	106 691	248	10 295	-6 685	487	111 036
Dépréciation des immobilisations corporelles en cours	138		43		-140	41
Amortissements immobilisations grevées de droit	2 683		11		14	2 708
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	449 376	-91	37 979	-14 167	871	473 968

Notes sur le bilan

VARIATION DES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

EN K€

PROVISIONS	01/01/2018	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	31/12/2018
Provisions réglementées / renforcement couverture BFR	7 844		684	-628	-189	7 712
Provisions réglementées / immobilisations	86 175	40	6 385	-4 089	-447	88 063
Provisions réglementées / amortissements dérogatoires	1 645		116	- 44	-3	1 714
Autres provisions réglementées	16 428		644	-287	210	16 995
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	112 091	40	7 828	-5 047	-429	114 484
Provisions pour litiges	3 054	8	858	-852	-284	2 784
Provisions engagement retraites	71 332	-99	4 962	-11 281	6 515	71 428
Provisions pour grosses réparations	288		34	-229	75	168
Autres provisions pour risques et charges	13 760	114	5 411	-8 879	594	11 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	88 434	23	11 265	-21 241	6 901	85 381
Provisions / créances rattachées à des participations	2			-8	8	2
Provisions / titres immobilisés	7					7
Provisions / autres titres immobilisés	23		93		-40	76
Provisions / Prêts	41		-50	36	14	41
Provisions / Autres immo. financières	2		302		-302	2
Provisions pour dépôts	4		27	-7	-20	4
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	78		372	22	-341	131
Dépréciations des Stock matières premières et consommables	23		10		-23	10
Dépréciations des stocks produits finis	68		-			68
Dépréciations des stocks de marchandises			29			29
DÉPRÉCIATIONS DE STOCKS	91		39		- 23	107
Dépréciations / usagers et comptes rattachés	1 985	465	838	-1 161	111	2 238
Dépréciations des autres créances	748	-31	231	-100	-14	834
DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES CLIENTS	2 733	434	1 069	-1 261	97	3 072
Dépréciations des valeurs mobilières de placements	7		44		321	372
DÉPRÉCIATIONS AUTRES	7		44		321	372
Total dépréciations	2 909	434	1 524	-1 239	53	3 681
TOTAL GÉNÉRAL	203 434	497	20 617	-27 528	6 526	203 546

La provision pour indemnité retraite a été comptabilisée selon la méthode préconisée dans le guide d'arrêté des comptes PEP, la totalité de l'engagement s'élève à 71 428 K€ au 31 décembre 2018.

La variation de l'engagement a été comptabilisée en charges et produits d'exploitation pour un montant net de -6 360 K€.

Notes sur le bilan

VARIATION DES FONDS PROPRES

EN K€

FONDS PROPRES	01/01/2018	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	AUTRES VARIATIONS	31/12/2018
Fonds associatifs sans droits de reprise	23 100	-919	11		-507	21 685
Apports sans droits de reprise	11 506	80	69		107	11 762
Legs et donations	9 762	-	344		-21	10 085
Fonds associatifs	25 638	931	17		501	27 088
Subventions d'investissements/biens renouvelables SDR	49 716	624	1 731	-230	216	52 057
Écarts de réévaluation	8 349	-4 227				4 122
Réserves	-11 996	-1 449	110	-112	1 966	-11 481
Reports à nouveau	-20 493	1 080	4	-15	-2 267	-21 690
FONDS PROPRES	95 582	-3 879	2 286	-356	-5	93 629
VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS						
Fonds associatifs avec droits de reprise	1 725	293			54	2 071
Apports avec droits de reprise	2 097		325	-23		2 399
Legs et donations assortis d'obligations	576					576
Écarts de réévaluation sur biens ADR	3 065					3 065
Droits de propriétaires (Commodat)	657		-11		-14	633
FONDS AVEC DROITS DE REPRISE	8 121	293	314	-23	40	8 745
RÉSERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS						
Réserves de propre assureur	516				-9	507
Excédents affectés à l'investissement	109 124	932	49	-20	5 442	115 527
Excédents affectés à investissement CPOM (art R.314-43-1)	14 115				2 129	16 244
Excé. affectés à couv. BFR (réserve trésorerie)	37 689	22	49		227	37 987
Réserves de compensation	29 004	98	22	-22	3 552	32 653
Réserves de compensation EHPAD	152				71	223
Réserves de compensation autres services (art. L.312-1)	126				168	294
Excédents affectés réserve compensation des amortissements	20 634	340	32		2 242	23 248
RÉSERVES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	211 360	1 392	150	-41	13 822	226 683
REPORT À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEUR						
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-16 414		107	-161	-4 703	-21 171
RAN sous contrôle des tiers financeurs	14 526		238	-218	9 346	23 892
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-14 529	-2	-6	-133	-747	-15 417
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS	-16 417	-2	338	-513	3 897	-12 697
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES SOUS CONTRÔLE DES TIERS FINANCEURS						
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	86 175	40	6 385	-4 089	-447	88 063
Autres provisions réglementées	25 917		1 444	-958	18	26 421
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	112 091	40	7 828	-5 047	-429	114 484
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS						
Subventions d'investissement/biens renouvelables ADR	7 440			-20	-6	7 414
Subventions d'investissement/biens non renouvelables	54 912	-35	-165	-937	-275	53 499
SUBV. D'INVESTIS. AVEC DROITS DE REPRISE	62 352	-35	-165	-957	-281	60 913
FONDS PROPRES S/S CONTRÔLE DES TIERS	377 506	1 688	8 466	-6 581	17 049	398 128
Résultat de l'exercice	22 223	17	22 050		-22 240	22 050
TOTAUX	495 312	-2 174	32 802	-6 937	-5 196	513 807

Notes sur le bilan

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS

ASSOCIATION	CONTRIBUTION
21 PEP CBFC	7,79%
76 SEINE-MARITIME	4,53%
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	4,42%
34 HÉRAULT	4,00%
19 CORRÈZE	3,91%
45 LOIRET	3,47%
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	3,44%
118 URPEP PAYS DE LA LOIRE	3,22%
60 GRAND OISE	3,17%
18 CHER	3,12%
973 GUYANE	3,06%
86 VIENNE	2,67%
12 AVEYRON	2,56%
62 PAS-DE-CALAIS	2,33%
71 SAÔNE-ET-LOIRE	2,20%
36 INDRE	2,16%
306 APEAJ	2,05%
06 ALPES-MARITIMES	1,86%
05 HAUTES-ALPES ADS	1,77%
35 ILLE-ET-VILAINE	1,68%
301 SRA	1,67%
56 MORBIHAN	1,52%
30 GARD	1,49%
99 FÉDÉRATION	1,42%
11 AUDE	1,41%
31 HAUTE-GARONNE	1,37%
28 EURE-ET-LOIRE	1,27%
33 GIRONDE	1,25%
01 AIN	1,19%
63 PUY-DE-DÔME	1,17%
43 HAUTE-LOIRE	1,09%
69 RHÔNE	1,05%
302 GPA79	1,03%
22 CÔTES-D'ARMOR	1,02%

PARTS CONTRIBUTIVES DANS LES FONDS PROPRES COMBINÉS SANS DROITS DE REPRISES

ASSOCIATION	CONTRIBUTION
86 VIENNE	9,10%
99 FÉDÉRATION	7,75%
34 HÉRAULT	7,40%
21 PEP CBFC	6,71%
31 HAUTE-GARONNE	6,55%
50 MANCHE	4,79%
973 GUYANE	4,52%
19 CORRÈZE	3,94%
33 GIRONDE	3,93%
56 MORBIHAN	3,81%
05 HAUTES-ALPES ADS	3,50%
39 JURA	3,28%
306 APEAJ	3,15%
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	2,82%
71 SAÔNE-ET-LOIRE	2,57%
79 DEUX-SÈVRES	2,26%
15 CANTAL	2,07%
12 AVEYRON	2,06%
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	1,96%
22 CÔTES-D'ARMOR	1,76%
18 CHER	1,72%
59 NORD	1,67%
301 SRA	1,44%
63 PUY-DE-DÔME	1,29%
09 ARIÈGE	1,25%
10 AUBE	1,25%
57 MOSELLE	1,20%
68 ALSACE	1,19%
85 VENDÉE	1,19%
29 FINISTÈRE	1,13%
83 VAR	1,06%
60 GRAND OISE	1,02%

Les fonds propres combinés sont composés des fonds associatifs sans droits de reprise et des autres fonds associatifs.

Les fonds associatifs sans droits de reprise sont des fonds qui ne peuvent pas être repris par les apporteurs.

Les autres fonds associatifs sont susceptibles de reprises par les financeurs notamment dans le médico-social.

Notes sur le bilan

ÉTATS DE CRÉANCES

en K€

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des créances et dettes internes éliminées s'élève à 4 515 K€. Le total des dépréciations de créances éliminé s'élève à 657 K€.

	31/12/2018	ÉCHÉANCES	
		< 1 AN	> 1 AN
Titres et actions	1 639	90	1 550
Créances rattachées à des participations	212		212
Autres titres immobilisés (droit de créance)	4 703	2 068	2 635
Titres immobilisés autres qu'activité de portefeuille	13 067	4 003	9 065
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	686	237	449
Prêts	8 201	340	7 861
Prêts au personnel	39	3	36
Dépôts et cautionnements versés	1 953	580	1 373
Autres immobilisations financières	156	28	127
Total immobilisations financières	30 656	7 348	23 308
Avances & acomptes versés/commandes	1 482	1 482	
Total avances et acomptes sur commandes	1 482	1 482	
Usagers et clients	20 425	20 356	70
Caisse sécurité sociale - tarifications et prix journée	1 017	1 017	
Départements	4 050	4 050	
Autres tiers payants	199	199	
État	583	577	5
Redevables exercice précédent	786	577	209
Créances douteuses ou litigieuses	1 348	1 101	247
Usagers et clients produits non encore facturés	5 578	5 578	
TOTAL USAGERS ET COMPTES RATTACHÉS	33 985	33 454	531
Fournisseurs débiteurs - autres avoirs	44	44	
RRR à obtenir et autres avoirs non encore reçus	139	139	
Personnel avances et acomptes débits et oppositions	171	171	
Produits à recevoir	1 480	1 480	
État : Subventions à recevoir	8 123	8 123	
TVA déductible	434	434	
Associations affiliées et autres créances	6 716	6 716	
Débiteurs divers	54	54	
Divers - produits à recevoir des tiers	7 258	7 258	
TOTAL AUTRES CRÉANCES	24 419	24 419	
TOTAL CRÉANCES	90 541	66 703	23 839

Notes sur le bilan

ÉTAT DES DETTES

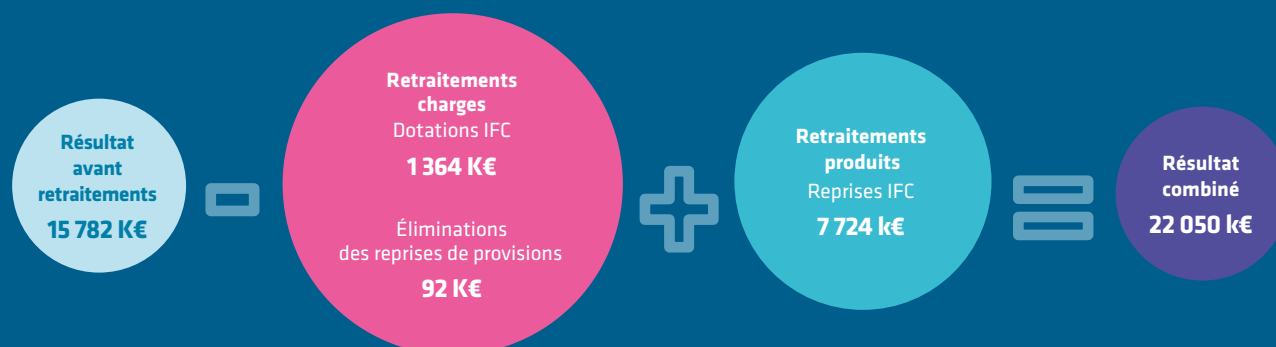
EN K€

	31/12/2018	ÉCHÉANCES		
		< 1 AN	> 1 AN ET < 5 ANS	> 5 ANS
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	439	63	201	175
Autres avances et prêts	218	47	151	21
Emprunts et dettes assortis de conditions	657	110	352	196
Emprunts auprès établissements financiers	185 278	12 580	47 725	124 974
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	185 278	12 580	47 725	124 974
Dépôts et cautionnements reçus	230	87	99	43
Emprunts et dettes financières diverses	6 111	500	1 658	3 954
Concours bancaires courants	821	821		
Autres emprunts	372	117	98	157
Autres dettes	12	12		
Intérêts courus s/ autres emprunts & dettes financières	442	442		
Emprunts et dettes financières diverses	7 989	1 979	1 855	4 154
Avances & acomptes reçus/commandes	2 281	2 281		
Avances et acomptes reçus	2 281	2 281		
Fournisseurs	19 310	19 310		
Fournisseurs factures non parvenues	6 724	6 127	597	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 033	25 436	597	
Personnel rémunérations dues	619	619		
Comités d'entreprise, d'établissement...	1 184	1 184		
Personnel charges à payer, produits à recevoir	24 849	24 849		
Sécurité sociale	15 602	15 602		
Autres organismes sociaux	9 543	9 543		
Organismes sociaux charges à payer	689	689		
Charges sociales sur congés payés	9 186	9 186		
Autres charges à payer	7 505	2 307	5 198	
État charges et taxes à payer	3 934	3 934		
Dettes fiscales et sociales	73 112	67 913	5 198	
Fournisseurs d'immobilisations	6 244	6 244		
Dettes sur immobilisations	6 244	6 244		
Redevables, usagers et clients créditeurs	108	108		
Clients créditeurs - autres avoirs	603	603		
Rabais remises ristournes (RRR) à accorder	180	180		
Dettes diverses	4 528	4 528		
Charges à payer sur ressources affectées	466	466		
Autres charges à payer	5 122	5 122		
Recettes à classer ou à régulariser	47	47		
Legs et donations en cours de réalisation	306	306		
TOTAL AUTRES DETTES	11 361	11 361		
TOTAL DETTES	312 955	127 905	55 727	129 324

Notes sur le bilan

PASSAGE DU RÉSULTAT NET SOCIAL AU RÉSULTAT NET COMBINÉ

Le résultat combiné 2018 s'élève à 22 050 K€. Cet excédent s'analyse comme suit :



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

→ Le résultat exceptionnel se ventile :

Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	484
Résultat exceptionnel sur cessions d'immobilisations	1 666
Résultat sur dotations et reprises de résultat exceptionnel	-2 133
Résultats sur autres éléments exceptionnels	509
Transferts de charges exceptionnelles	4
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	4 157
Résultat exceptionnel	4 686 K€

LES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les opérations internes au réseau ont été neutralisées sur la base des éléments fournis par les associations et unions régionales. Le total des flux de produits/charges internes éliminés en 2018 s'élève à 18 674 K€.

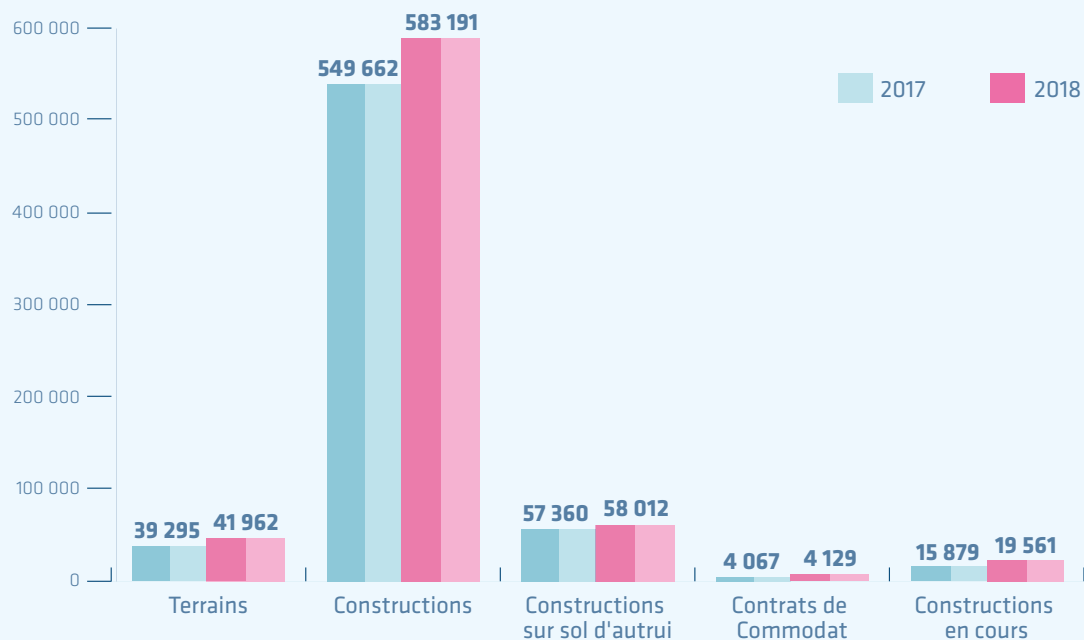
Ces opérations sont principalement la contrepartie des ventes de séjours inter-réseau, comptabilisées dans les associations en produits/achats et autres charges externes. Il s'agit également des

versements des dotations résultant des conventionnements entre la Fédération et les différents ministères. Il subsiste en charges et produits d'exploitation des opérations qui concernent des frais de siège et ne peuvent être éliminés dans la mesure où les entités concernées n'ont pas procédé à l'affectation de ces frais dans des rubriques de charges du compte de résultat. Le solde résiduel des flux non éliminés en 2018 s'élève à 3 K€.

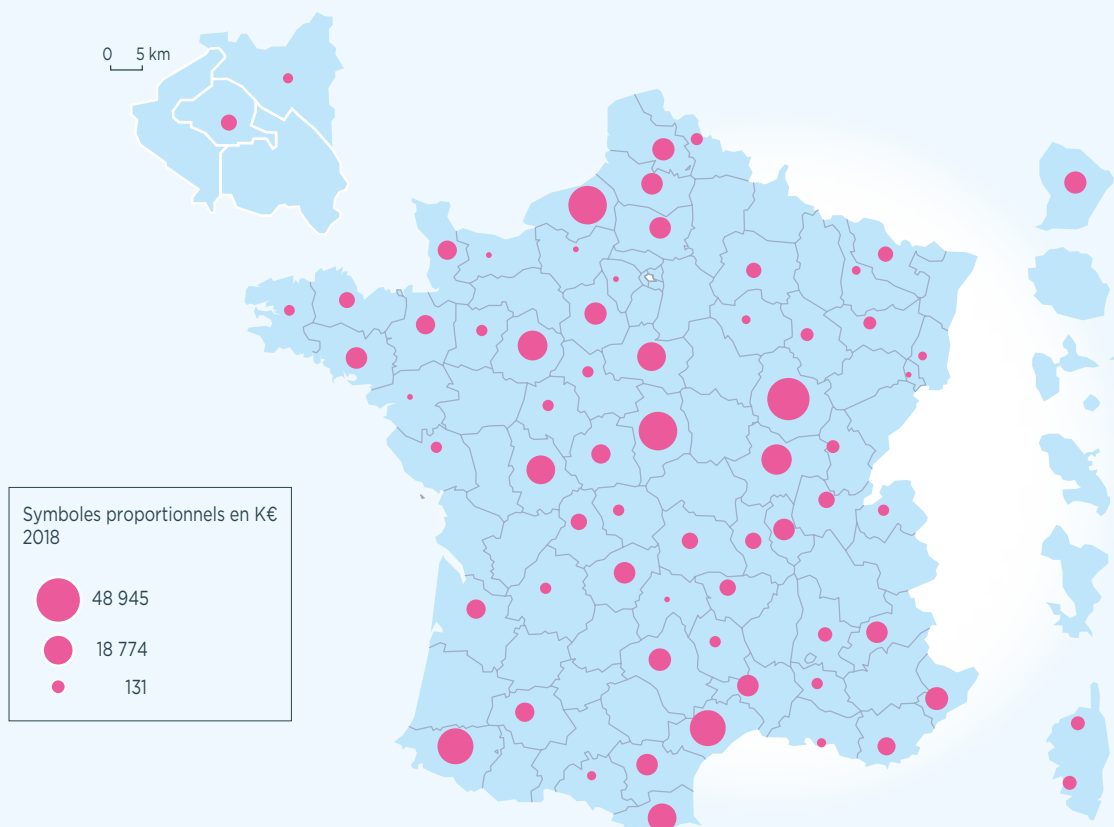
Informations complémentaires

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS

→ Évolution du patrimoine immobilier en valeur brute en K€

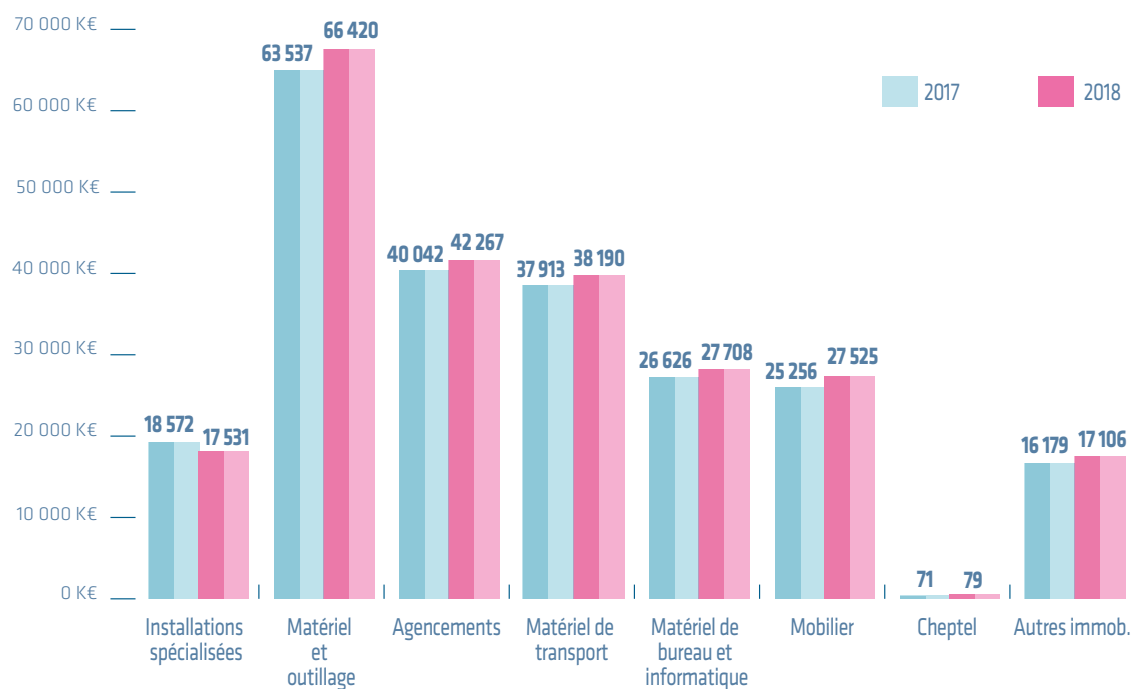


→ Patrimoine immobilier par département



Informations complémentaires

→ Détail des immobilisations corporelles en valeurs brutes



Informations complémentaires

Résultat combiné par secteurs d'activité

Le secteur social et médico-social se compose de tous les établissements financés par des produits de tarification issus de l'État, des collectivités locales, de l'assurance maladie, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ESAT partie aide sociale, CHRS, etc.), et des frais de siège agréés hors ceux inclus dans les ESAT production.

Le secteur propre se compose des autres établissements (DEL, SAPAD, ESAT partie commerciale, AVS, petite enfance, politiques éducatives de proximité et des frais de fonctionnement du siège statutaire). La ventilation des produits et charges d'exploitation par activité a été réalisée sur la base des informations reçues des associations départementales et unions régionales.

EN K€

	2018	2017	VARIATION	%	2018	
					SMS	SECTEUR PROPRE
Ventes de marchandises	377	265	112	42%	28	349
Production vendue	9 077	9 193	-116	-1%	627	8 450
Prestations de services et produits de la tarification	752 347	738 727	13 620	2%	658 354	93 992
PRODUITS D'ACTIVITÉ	761 801	748 185	13 616	2%	659 010	102 791
Production stockée	-94	-52	-42	80%	-25	-69
Production immobilisée	126	84	42	50%	6	120
Subventions d'exploitation	33 858	36 613	-2 755	-8%	5 023	28 834
Cotisations	926	1 309	-383	-29%	325	601
Autres produits	24 147	24 558	-411	-2%	6 781	17 365
Reprises d'amortissements et provisions	22 823	19 301	3 522	18%	18 772	4 051
Transferts de charges	10 535	10 296	239	2%	5 793	4 742
TOTAL (I)	854 121	840 292	13 828	2%	695 685	158 436
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	902	756	146	19%	190	712
Variation de stocks marchandises	-4	24	-28	-117%		-4
Achats de MP et autres approvisionnements	5 710	5 503	207	4%	1 380	4 330
Variation de stocks MP et autres approvisionnements	-94	79	-173	-218%	11	-105
Autres achats et charges externes	174 002	166 657	7 344	4%	124 950	49 052
Impôts, taxes et versements assimilés	36 226	34 950	1 276	4%	31 866	4 360
Charges de Personnel	392 699	383 038	9 662	3%	322 039	70 660
Charges sociales	167 738	162 855	4 883	3%	141 823	25 915
Dotations amortissements & provisions. d'exploitation	38 403	37 341	1 062	3%	30 400	8 003
Dot. aux provisions/actifs circulant, risques et charges	12 333	18 634	-6 301	-34%	9 133	3 200
Autres charges	3 701	3 432	269	8%	2 708	993
TOTAL (II)	831 616	813 269	18 347	2%	664 500	167 116
OPÉRATIONS EN COMMUN						
QP produit sur opérations faites en commun	9 228	7 474	1 754	23%	3 984	5 244
QP charges sur opérations faites en commun	9 323	7 630	1 692	22%	8 060	1 262
TOTAL (III)	-94	-156	61	-39%	-4 076	3 982
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II+III)	22 410	26 867	-4 458	-17%	27 109	-4 699

Informations complémentaires

EN K€

	2018	2017	VARIATION	%	2018	
					SMS	SECTEUR PROPRE
PRODUITS FINANCIERS						
Produits de participations	343	527	-184	-35%	203	140
Revenus des valeurs mobilières et autres créances	1 191	1 189	2		460	731
Reprises sur provisions & transfert de charges	15		15			15
Autres produits financiers	827	1 449	-622	-43%	448	379
TOTAL (IV)	2 376	3 165	-789	-25%	1 111	1 265
CHARGES FINANCIÈRES						
Dotations financières aux amortissements et provisions	422	44	379	870%	191	231
Intérêts et charges assimilées	4 395	4 374	22		3 704	692
TOTAL (V)	4 818	4 417	400	9%	3 895	923
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	-2 442	-1 252	-1 189	95%	-2 783	342
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III+IV-V)	19 968	25 615	-5 647	-22%	24 326	-4 357
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 622	3 809	1 813	48%	4 488	1 134
Produits exceptionnel sur opération de capital	6 192	6 056	137	2%	4 098	2 094
Subventions d'invest. virées au résultat de l'exercice	4 157	4 188	-32	-1%	3 078	1 078
Reprises de provisions & transfert de charges	5 925	5 380	544	10%	5 624	300
TOTAL (VI)	21 895	19 434	2 462	13%	17 289	4 607
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 023	4 629	394	9%	4 006	1 016
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 001	500	500	100%	857	144
Dotations exceptionnelles aux amort. & provisions	8 054	11 997	-3 943	-33%	8 014	40
Valeur nette actifs cédés	3 132	2 433	699	29%	1 582	1 550
TOTAL (VII)	17 210	19 558	-2 349	-12%	14 460	2 750
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	4 686	-125	4 810	-3 861%	2 829	1 857
Impôts sur les bénéfices	252	359	-107	-30%	133	119
Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 387	7 442	1 945	26%	7 497	1 889
Report des ressources affectées des exerc. précédents	7 034	4 533	2 501	55%	5 596	1 438
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (PRODUITS - CHARGES)	22 050	22 223	-174	-1%	25 120	-3 071
PRODUITS	894 655	874 899	19 756	2%	723 665	170 989
CHARGES	872 605	852 676	19 929	2%	698 545	174 060

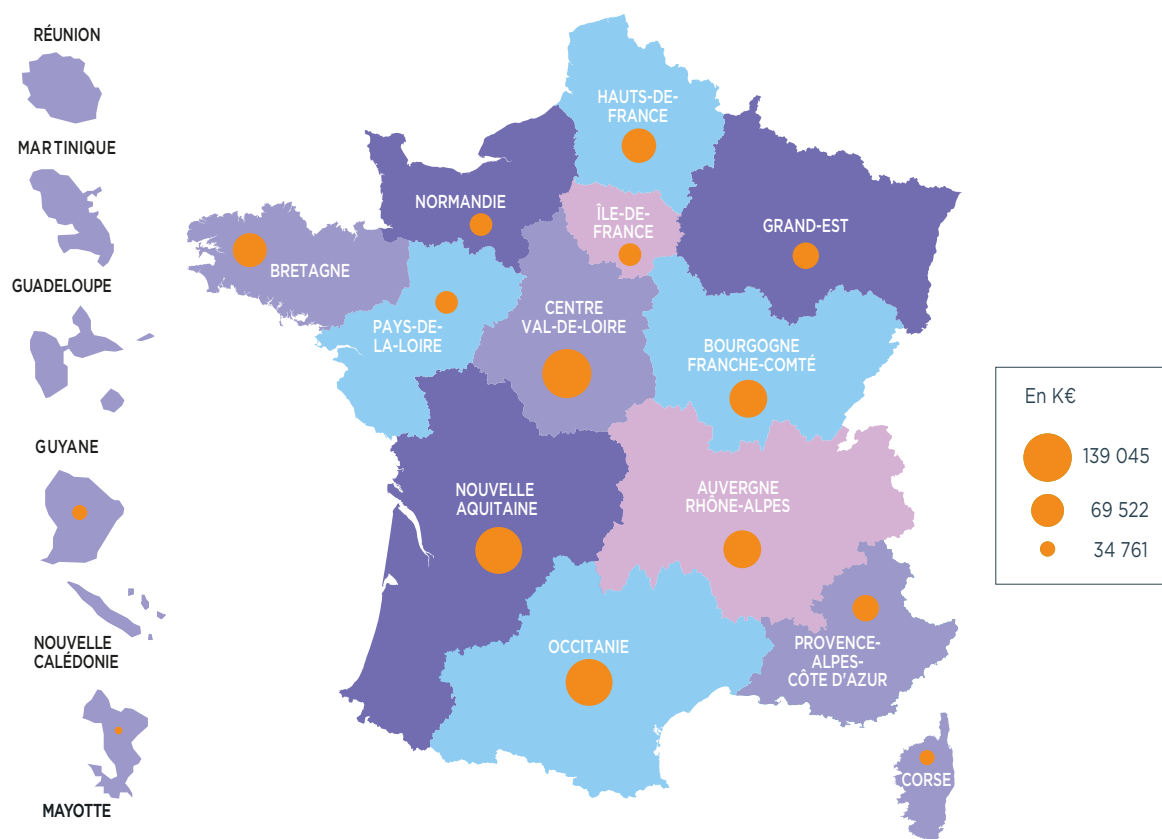
Informations complémentaires

ÉVOLUTION DES PRODUITS PAR RÉGIONS

NOUVELLES RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOS.	ETP	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION	%	TOTAL DES PRODUITS		% DANS L'ACTIVITÉ	
			2018	2017			SMS	SP	SMS	SP
Auvergne-Rhône-Alpes	12	895	67 136	64 635	2 501	4%	61 668	5 468	9%	3%
Bourgogne-Franche-Comté	6	1 353	101 439	95 858	5 581	6%	79 312	22 126	11%	14%
Bretagne	5	704	56 091	54 732	1 359	2%	47 542	8 549	7%	5%
Centre-Val de Loire	7	1 893	138 221	136 199	2 022	1%	104 573	33 649	14%	21%
Corse	2	152	8 827	8 977	-150	-2%	7 524	1 303	1%	1%
Grand Est	10	652	43 282	44 158	-875	-2%	24 925	18 358	3%	11%
Hauts-de-France	5	987	67 558	66 494	1 065	2%	59 160	8 398	8%	5%
Île-de-France	8	306	24 559	24 103	456	2%	14 492	10 067	2%	6%
Normandie	5	333	24 207	22 975	1 233	5%	19 035	5 172	3%	3%
Nouvelle-Aquitaine	13	1 878	134 190	127 178	7 011	6%	110 930	23 259	15%	14%
Occitanie	15	2 031	139 045	137 375	1 670	1%	124 103	14 942	17%	9%
Pays de la Loire	5	434	32 150	32 292	-142	0%	25 889	6 261	4%	4%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	530	33 268	33 999	-731	-2%	28 732	4 536	4%	3%
DROM	2	166	16 476	16 918	-442	-3%	15 780	696	2%	0%
TOTAL GÉNÉRAL	101	12 315	886 449	865 893	20 556	2%	723 665	162 784	100%	100%

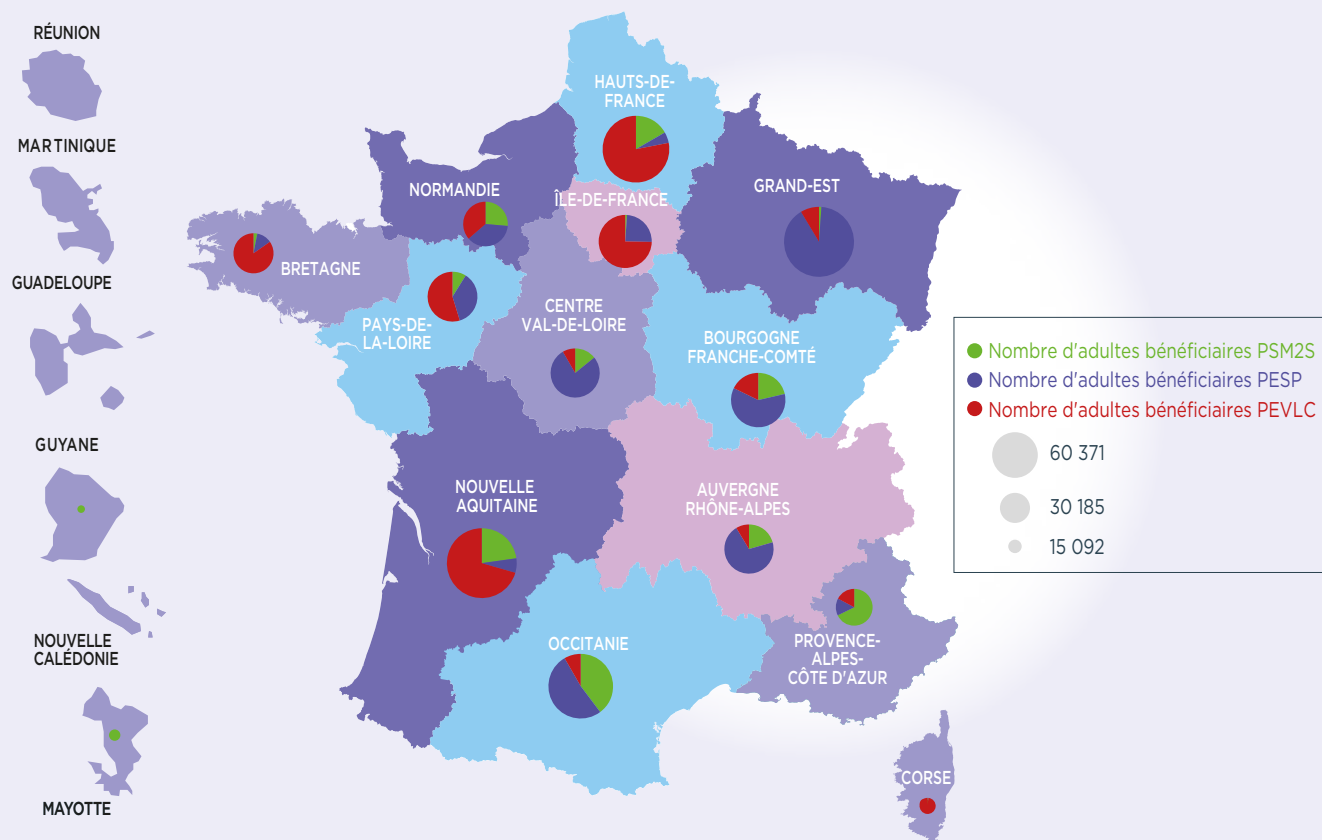
Les variations de périmètre de l'année 2018 ont une incidence sur les produits d'exploitation :

→ **Des DROM avec la sortie de l'association PEP de la Réunion**

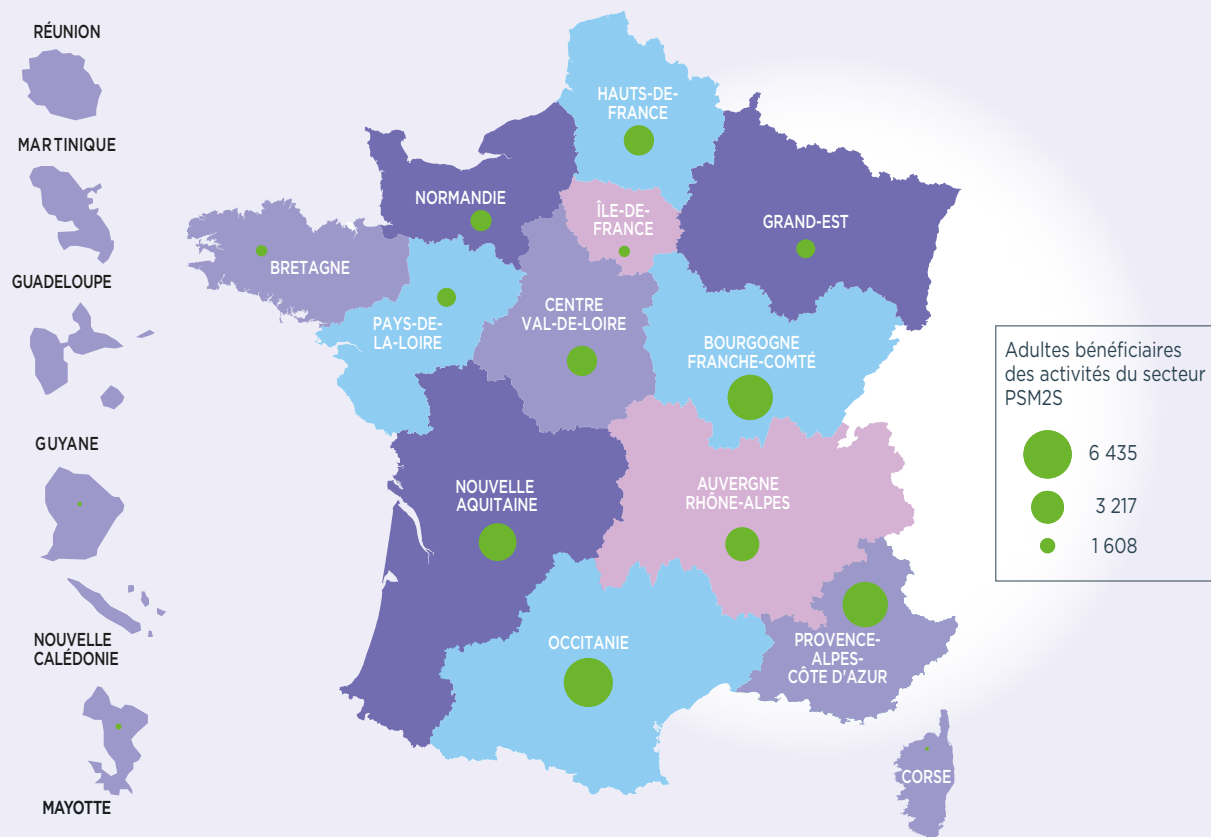


Informations complémentaires

→ Adultes accompagnés par régions

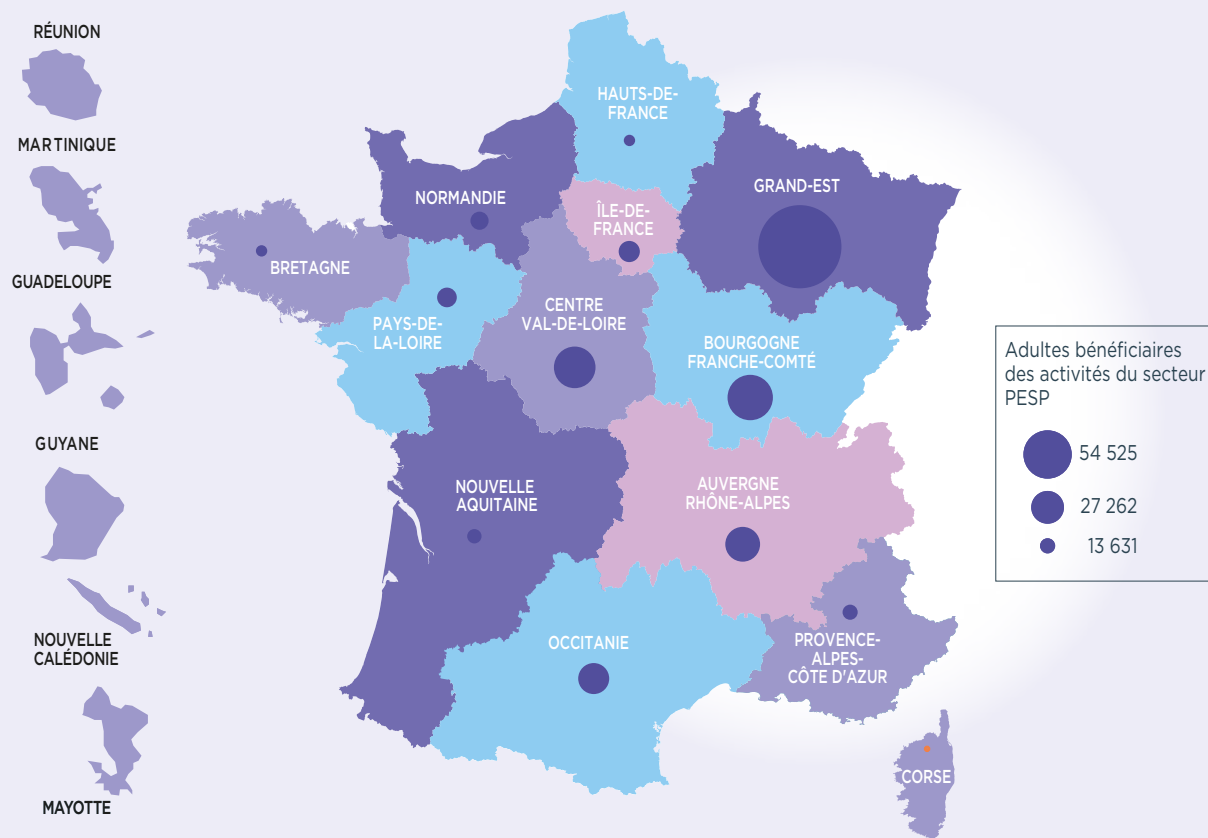


→ Adultes accompagnés par régions et secteur d'activité PSM2S

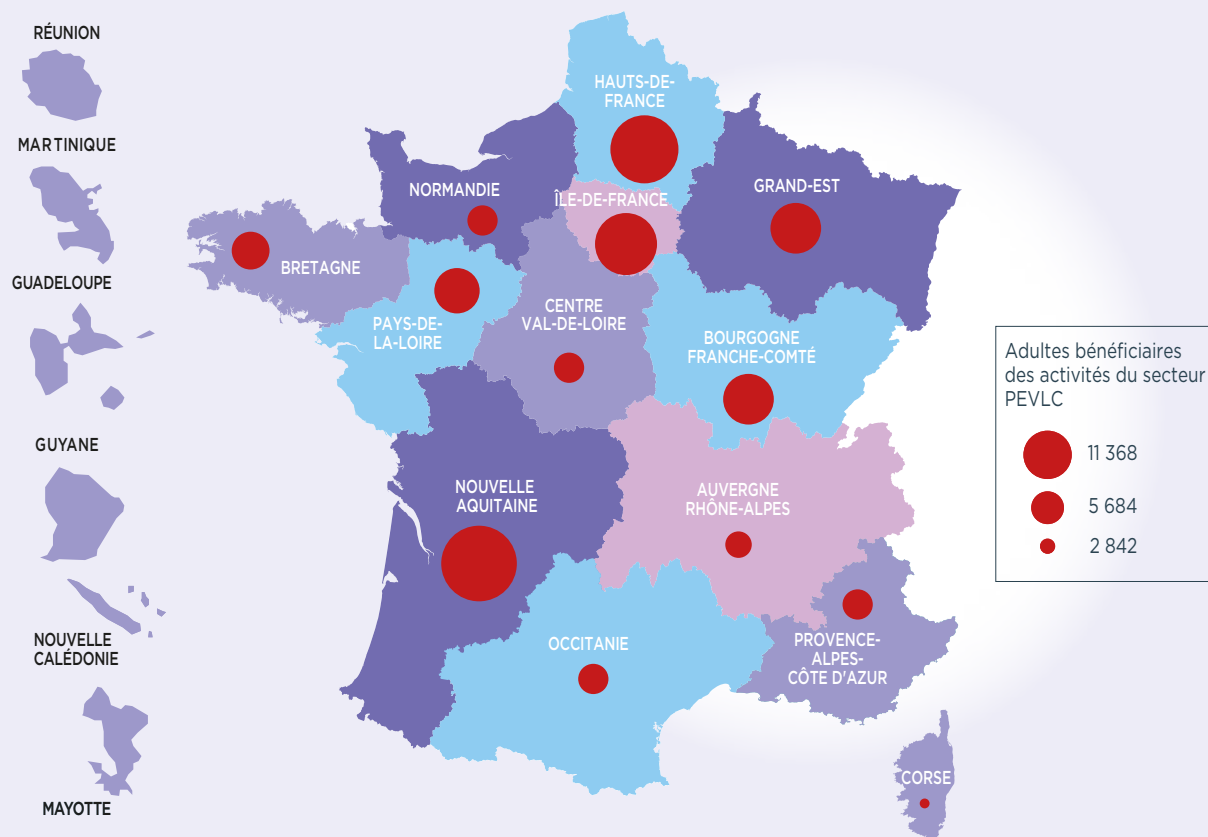


Informations complémentaires

→ Adultes accompagnés par régions et secteur d'activité PESP

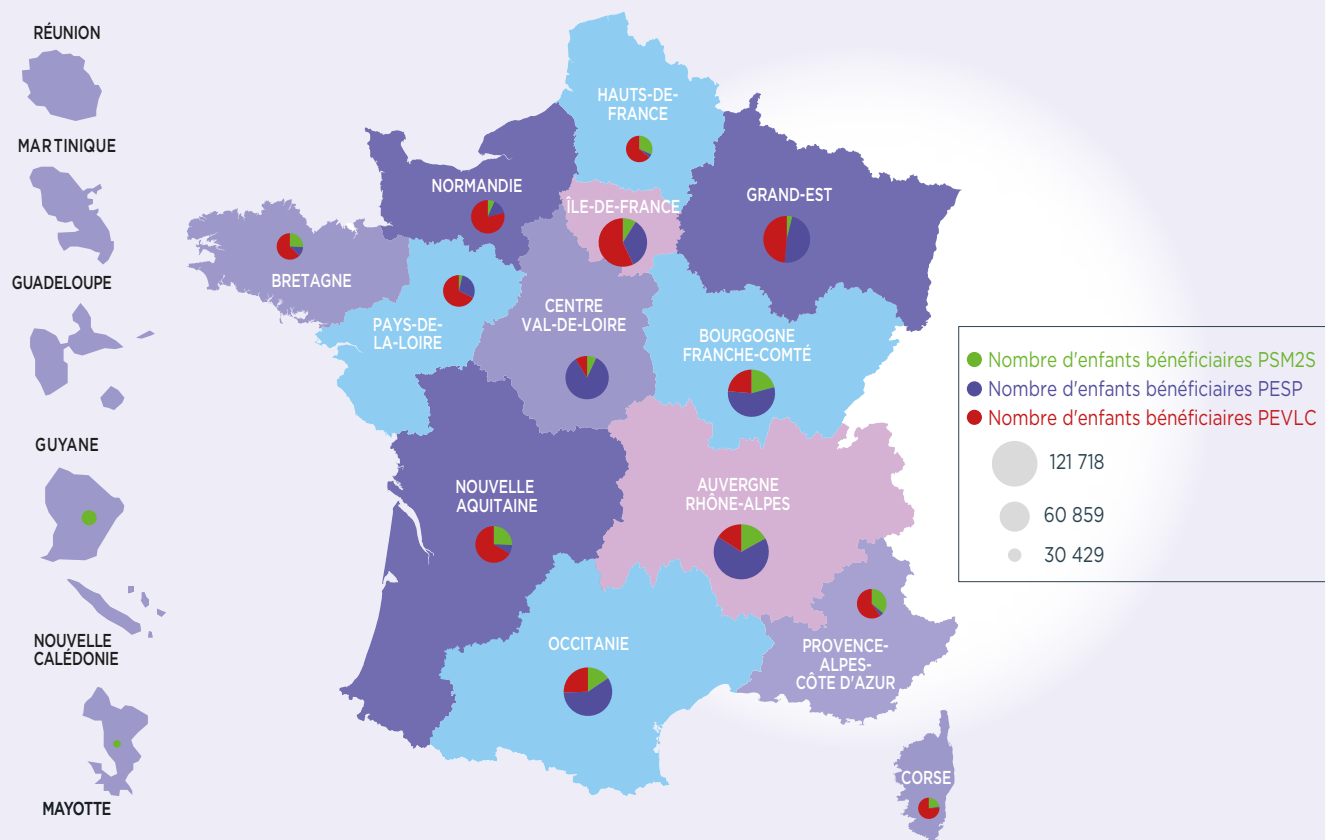


→ Adultes accompagnés par régions et secteur d'activité PEVLC

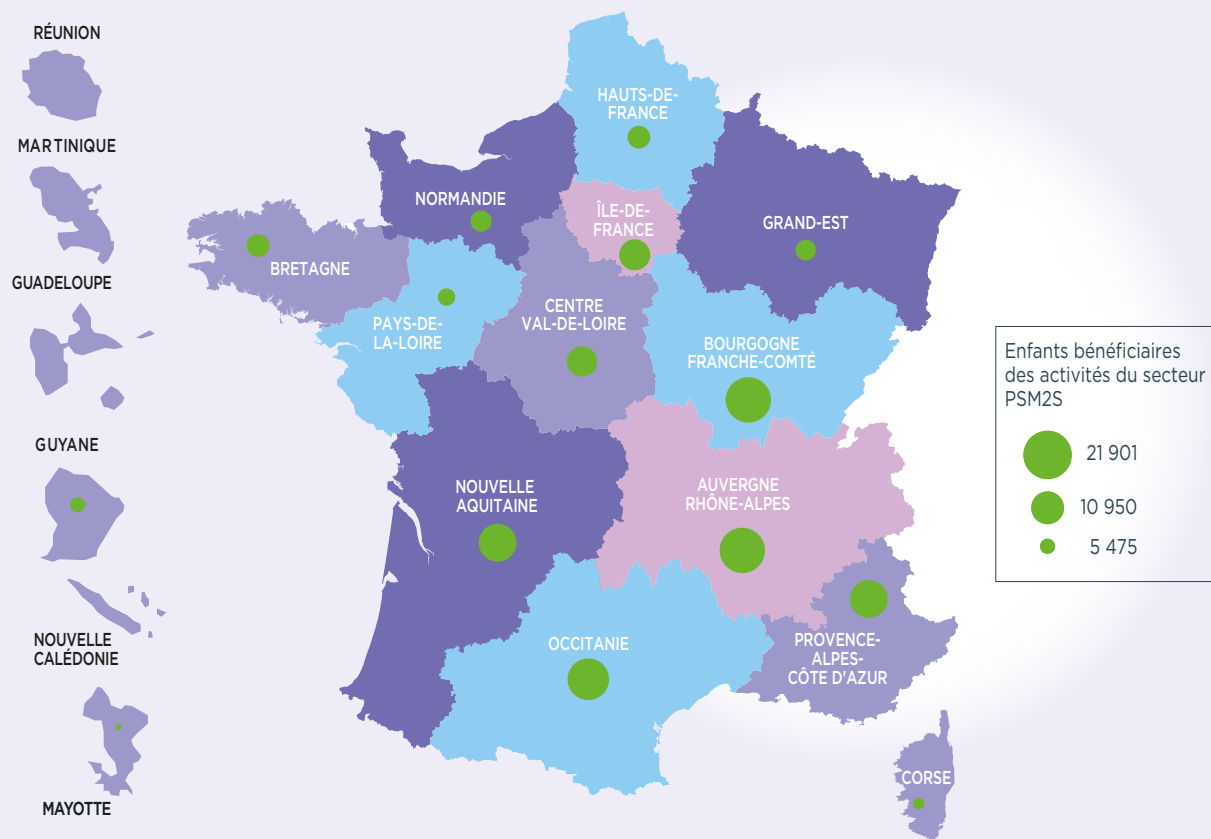


Informations complémentaires

→ Enfants accompagnés par régions

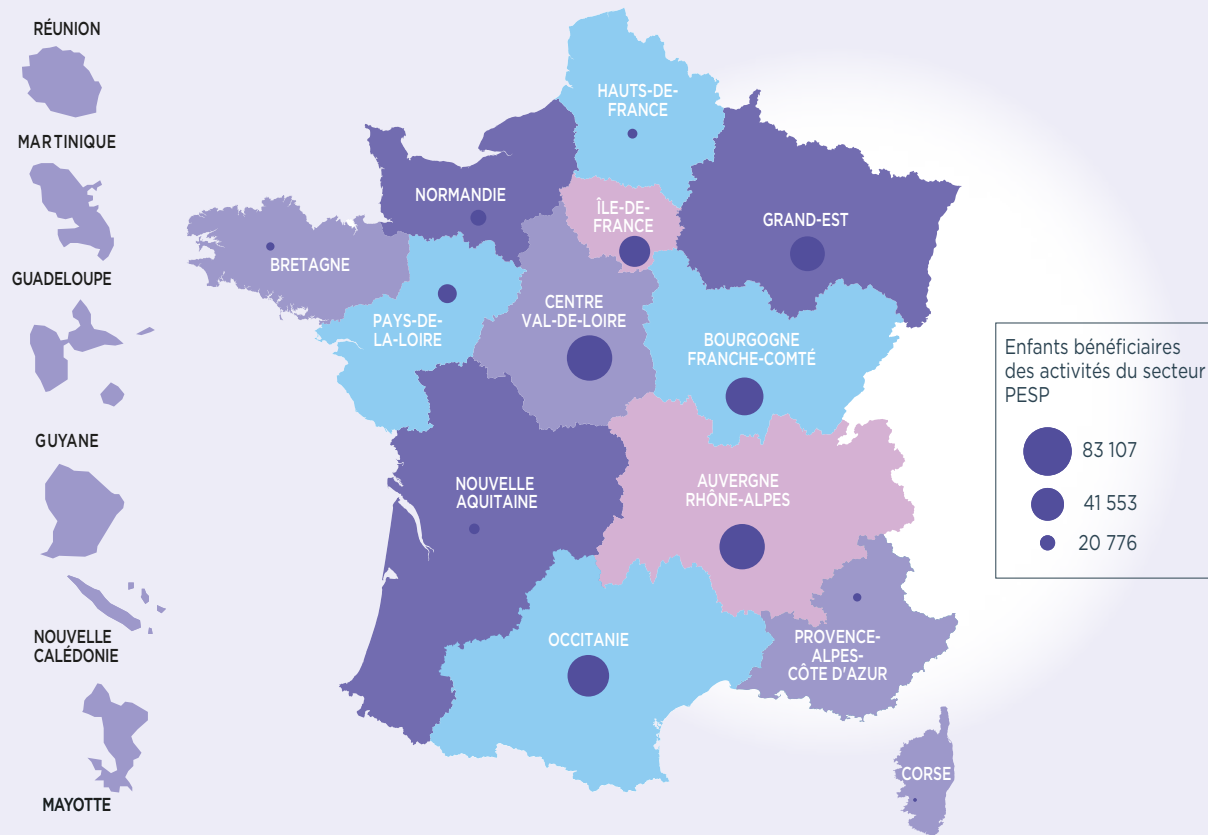


→ Enfants accompagnés par régions et secteur d'activité PSM2S

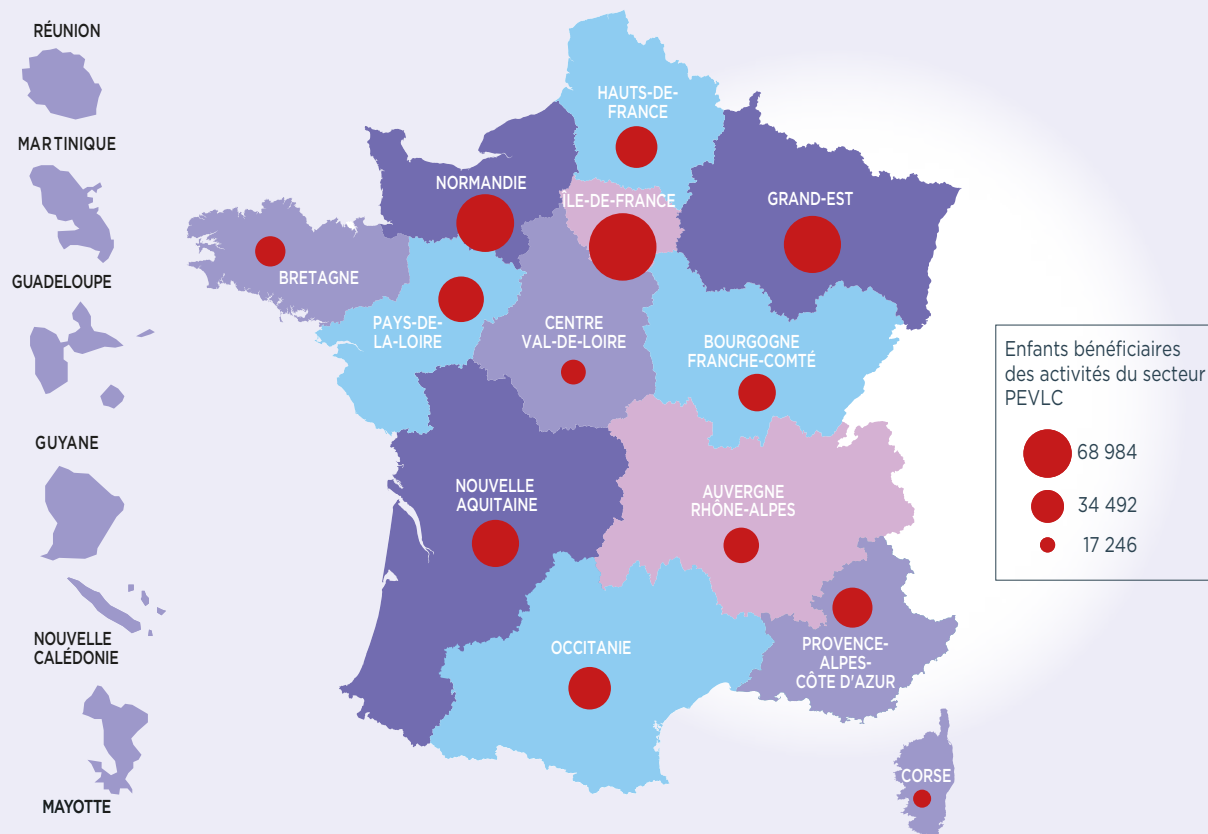


Informations complémentaires

→ Enfants accompagnés par régions et secteur d'activité PESp



→ Enfants accompagnés par régions et secteur d'activité PEVLC



Informations complémentaires



LES PRODUITS PAR RÉGION DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

EN K€

RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOS	NBRE D'ÉTABLIS.	EFFECTIFS SALARIÉS ETP	NOMBRE DE SALARIÉS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION		% DANS L'ACTIVITÉ	
					2018	2017	VARIATION	%	2018	2017
Auvergne-Rhône-Alpes	12	76	832	1 161	61 668	58 719	2 948	5%	9%	8%
Bourgogne-Franche-Comté	6	82	1 131	1 855	79 312	72 698	6 614	9%	11%	10%
Bretagne	5	37	534	955	47 542	45 375	2 167	5%	7%	6%
Centre-Val de Loire	7	114	1 494	1 867	104 573	100 900	3 673	4%	14%	14%
Corse	2	16	133	143	7 524	7 687	-163	-2%	1%	1%
Grand Est	10	38	463	603	24 925	24 677	248	1%	3%	4%
Hauts-de-France	5	52	929	1 473	59 160	57 827	1 333	2%	8%	8%
Île-de-France	8	9	235	331	14 492	14 151	341	2%	2%	2%
Normandie	5	20	252	491	19 035	19 011	24	0%	3%	3%
Nouvelle-Aquitaine	13	110	1 775	2 570	110 930	103 891	7 039	7%	15%	15%
Occitanie	15	99	1 949	2 440	124 103	125 779	-1 676	-1%	17%	18%
Pays de la Loire	5	14	381	700	25 889	25 606	282	1%	4%	4%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	41	492	607	28 732	29 178	-446	-2%	4%	4%
DROM	2	25	166	199	15 780	13 919	1 861	13%	2%	2%
TOTAL GÉNÉRAL	101	733	10 766	15 395	723 665	699 418	24 248	3%	100%	100%

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le réseau PEP assure l'accompagnement de plus de 90 000 enfants, adolescents et adultes au travers de l'activité de plus de 850 établissements, services et dispositifs sociaux et médico-sociaux. Son domaine social et médico-social propose des accompagnements diversifiés et modulables tout au long du parcours de vie des personnes et ce, quelques soient les singularités de ces dernières (tous types de handicaps et de troubles) : dépistage précoce, diagnostic, prise en charge ambulatoire, accompagnement éducatif et thérapeutique, accompagnement social, accompagnement dans l'emploi, prise en charge sanitaire en centre de soins et de rééducation fonctionnelle, hôpitaux de jour, etc.

Le réseau PEP s'adresse ainsi aux enfants et aux adolescents (IME, ITEP, IES, CAMSP, CMPP, SESSAD pour tout type de handicap...), aux adultes (EA, ESAT, dispositifs d'emploi accompagné, FH, FO, FAM,

MAS, les services SAVS...) et aux personnes âgées, (EHPAD, MARPA, MAS...) des services de soins infirmiers et d'aide à domicile, etc. Par ailleurs, il gère plus de 70 structures répondant à des besoins relevant de la difficulté sociale, de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

PETITE ENFANCE - ENFANCE-ADOLESCENCE

Avec ses 157 Centres Médico-Psycho- Pédagogiques-CMPP (dont 84 antennes) et ses 70 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce-CAMSP (dont 33 antennes), le Mouvement PEP constitue notamment le plus important gestionnaire associatif de CAMSP et de CMPP de France. Il contribue ainsi efficacement, à l'accompagnement des enfants et adolescents sur l'ensemble du territoire, en promouvant, dès le plus jeune âge, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel par la mise en œuvre d'une démarche résolument inclusive au sein de ses établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).

Informations complémentaires



MAISONS DES ADOLESCENTS (MDA)

Le réseau gère 5 Maisons des adolescents. Chaque dispositif MDA dispose d'un lieu où les adolescents en mal-être viennent « poser leurs maux ». Ils répondent à leurs attentes, à celles de leurs parents et de nombreux professionnels en relation avec eux. Ce sont des dispositifs s'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi qu'à leurs proches et qui viennent compléter l'offre existante, en permettant de répondre à de nombreux besoins liés à la souffrance psychique de ces derniers (à ne pas confondre avec les troubles psychiques). Le cadre de référence fondateur des MDA est le cahier des charges de 2005, les principes et modalités pratiques énoncés dans ce document, ont fortement contribué au développement des MDA, et crée l'impulsion nécessaire pour construire des partenariats multiples et pluridisciplinaires autour de ce dispositif. Une MDA « de taille moyenne » reçoit environ 700 à 1 000 jeunes par an (la plupart reviennent 2 ou 3 fois à la MDA) et environ 150 à 250 parents (souvent plusieurs fois, et d'autant plus si ces parents participent à « un groupe de paroles »).

**Le Mouvement
des PEP a adopté
son 5^e projet
fédéral
(2018-2022)**

ADULTES

Grâce à une évaluation permanente et une mise en réseau réelle, les associations gestionnaires PEP adaptent leurs structures pour répondre aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la personne accompagnée en impulsant une politique qui se met en œuvre à travers l'accès au droit commun garant de l'appartenance à la société. Le réseau PEP s'attache notamment à favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au travers des centres de formation d'apprentis spécialisés (CAF-S), de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, d'un CAP emploi, de 4 entreprises adaptées (EA) et 39 établissements d'aide par le travail (ESAT) dont ses associations assurent la gestion, en s'appliquant à développer les dispositifs « hors les murs », pour une société toujours plus ouverte et inclusive. Le réseau PEP s'implique par ailleurs dans le développement des solutions d'hébergement pour les adultes en situation de handicap, au travers de sa gestion de 41 foyers.

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AU PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Entre 2014 et 2015, la Fédération Générale des PEP a mené une vaste « recherche-action » portant sur l'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes en situation de handicap, avec le soutien

de la Caisse nationale de solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cette étude réalisée sur 14 territoires (14 associations départementales gestionnaires de près de 200 établissements médico-sociaux impliqués) a contribué à la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'articulation des différents accompagnements médico-sociaux, mais aussi sanitaires, éducatifs, socio-éducatifs, de loisirs, etc. dans le but de favoriser la mise en place, le suivi et l'évaluation de parcours individualisés de personnes en situation de handicap et favoriser les coopérations entre les acteurs. Au travers de ce travail d'expérimentation, le réseau PEP poursuit résolument son engagement dans l'accompagnement de l'évolution de l'activité de ses établissements et services, vers un réel « décloisonnement » et d'une meilleure mobilité des usagers, dans une logique de déploiement de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs », qui permettront de fédérer leurs prestations avec ceux assurés par d'autres institutions. L'une des conclusions majeures du rapport de recherche présenté à l'occasion des Rencontres PEP 2015 à Paris, souligne notamment l'importance d'un équilibre dans le processus de coordination, entre l'implication des personnes accompagnées et de leurs familles et de celles des institutions et des professionnels. Un équilibre difficilement atteignable selon l'importance du capital (dont les fortes disparités sont par ailleurs soulignées) social, culturel, économique... des personnes concernées.

En ce sens et sur la base de ces résultats, le Mouvement des PEP a adopté son 5^{ème} projet fédéral (2018-2022) en faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive.

SÉNIORS

Le réseau PEP s'est développé historiquement en direction de l'enfance et de l'adolescence. Puis, dans un contexte de difficultés des jeunes dans leur transition vers l'emploi, notre réseau a su s'adapter pour répondre à ce besoin, dans un premier temps de manière à proposer des places en ESAT à ces jeunes adultes reconnus travailleurs handicapés, aujourd'hui des dispositifs d'accompagnement dédiés. Dans cette même logique d'accompagnement tout au long de la vie, le réseau PEP a ouvert ces dernières années son activité en direction des personnes âgées, par la création d'EHPAD dont les plus récents proposent des places réservées pour les personnes vieillissantes en situation de handicap, la création de MARPA en milieu rural... Le réseau PEP intervient également dans les dispositifs de prévention des risques de chutes, dans la rééducation post-traumatique liée à ces dernières, et a su produire des technologies de pointe pour y répondre. Les PEP interviennent également dans le cadre de dispositifs d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

LES PRODUITS PAR RÉGION DU SECTEUR PROPRE

EN K€

RÉGIONS	NOMBRE D'ASSOS	NBRE D'ÉTABLIS.	EFFECTIFS SALARIÉS ETP	NOMBRE DE SALARIÉS	TOTAL DES PRODUITS		VARIATION		% DANS L'ACTIVITÉ	
					2018	2017	VARIATION	%	2018	2017
Auvergne-Rhône-Alpes	12	24	63	214	5 468	5 916	-448	-8%	3%	4%
Bourgogne-Franche-Comté	6	95	222	612	22 126	23 160	-1 034	-4%	14%	14%
Bretagne	5	30	170	573	8 549	9 357	-808	-9%	5%	6%
Centre-Val de Loire	7	141	399	1191	33 649	35 299	-1 650	-5%	21%	21%
Corse	2	7	19	42	1 303	1 290	13	1%	1%	1%
Grand Est	10	99	190	380	18 358	19 481	-1 123	-6%	11%	12%
Hauts-de-France	5	18	58	361	8 398	8 667	-269	-3%	5%	5%
Île-de-France	8	18	71	276	10 067	9 952	115	1%	6%	6%
Normandie	5	15	81	290	5 172	3 964	1 208	30%	3%	2%
Nouvelle-Aquitaine	13	35	103	256	23 259	23 288	-29	0%	14%	14%
Occitanie	15	63	82	181	14 942	11 596	3 346	29%	9%	7%
Pays de la Loire	5	26	53	256	6 261	6 686	-425	-6%	4%	4%
Provence-Alpes-Côte d'azur	6	11	38	214	4 536	4 821	-285	-6%	3%	3%
DROM	2	3		1	696	2 999	-2 303	-77%	0%	2%
TOTAL GÉNÉRAL	101	585	1 549	4 847	162 784	166 475	-3 691	-2%	100%	100%



© Matt Stuart/Magnum photos pour la FCPRP

LES ACTIVITÉS DU SECTEUR PROPRE

→ Droit aux vacances

Les PEP qui gèrent 67 centres de vacances ont permis en 2018 à plus de 15 000 enfants de partir en colonie de vacances (sportives, culturelles, scientifiques...). L'enquête de satisfaction nationale 2018 a montré que plus de 91 % des enfants étaient satisfaits de leurs séjours et que dans le même temps, plus de 91,2 % des parents ont trouvé le séjour bénéfique ou très bénéfique pour leurs enfants : autonomisation, découverte de nouveaux territoires... (Enquête nationale 2018 source Sphinx).

→ Classes de découvertes : l'école autrement

Les PEP, mouvement complémentaire de l'école, sont un acteur historique de l'organisation de classes de découvertes en partenariat avec les enseignants. En 2018, 87 000 enfants sont partis en classes de découvertes avec les PEP. Les classes de découvertes se déroulent dans nos centres PEP avec des professionnels permanents qui assurent la mise en place d'activités pédagogiques et éducatives pour apprendre autrement et mettre en application les savoirs scolaires. Ce savoir-faire est reconnu aussi bien par les enseignants que les enfants (en 2018, pour 98 % des enseignants, la classe de découvertes a répondu à leurs attentes). (Enquête nationale 2018 source Sphinx).

Informations complémentaires



→ Classes de découvertes des métiers

Les PEP organisateur majeur de classes de découvertes en France ont créés de nouvelles thématiques en lien avec l'éducation nationale et les enseignants à savoir les classes de découvertes des métiers. L'objectif est de permettre aux enfants de collège (4^{ème} ou 3^{ème}) de découvrir de nouveaux métiers éloignés de leur quotidien cela afin de leur donner envie de s'impliquer dans leur orientation.

→ Séjours Vacances Scolarité (VaSco)

Les PEP permettent à des dizaines de milliers de jeunes de profiter de vacances collectives (colonies ou accueils de loisirs). Depuis 2005 les PEP développent des séjours innovants reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent à des enfants (en lien fort avec les parents) de préparer leur rentrée tout en profitant de la fin des vacances pour découvrir de nouveaux territoires, de nouvelles activités, expérimenter la mobilité... L'objectif des VaSco est de favoriser l'inclusion sociale et scolaire de tous les enfants en contribuant à l'égalité des chances et en valorisant l'image de l'école. Les matinées sont consacrées aux apports méthodologiques pour mieux comprendre l'école tandis que les après-midi sont l'occasion de se divertir tout en favorisant l'autonomie, la socialisation et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes : ateliers culturels, sportifs, grands jeux...

→ Séjours adaptés et en inclusion

Les PEP accueillent chaque année des enfants et jeunes en situation de handicap dans des séjours de vacances ordinaires favorisant ainsi la rencontre avec l'autre, le vivre ensemble, l'apprentissage de la vie en collectivité, le respect des différences... Les PEP développent également des offres de séjours de vacances adaptés pour enfants et adultes en situation de handicap. Le départ en vacances, comme l'accès aux loisirs, étant un droit pour chaque personne.

→ Séjours familles dans le cadre du tourisme social

En 2018, 1 300 familles journées familles sont parties avec les PEP. Le tourisme famille c'est permettre à tous et notamment à ceux qui ne partent pas ou plus de bénéficier de vacances et le temps d'une semaine ou de quelques jours de s'évader du quotidien. Les PEP accompagnent ces familles au montage de dossier de financements en partenariat avec d'autres associations comme les Restos du Cœur et avec les pouvoirs publics (dont la CAF). Les vacances sont un droit aussi bien pour les enfants que pour les familles.

→ Droit aux loisirs

Les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité accessibles à tous. Ils comptent aujourd'hui plus de 200 accueils de loisirs sans hébergement (extrascolaire) et accueils de loisirs associés à l'école (périscolaire). Le respect du rythme de l'enfant, l'implication des parents, l'apprentissage de la vie en collectivité mais aussi l'inclusion des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers sont au cœur du projet éducatif des PEP afin de favoriser la continuité éducative pour tous. Sur l'ensemble du réseau PEP, 10 013 enfants en situation de handicap sont accueillis dans des activités de loisirs ordinaires avec leurs pairs (81 774 enfants), en ALSH ou sur d'autres types d'activités (ludobus, ateliers scientifiques, pratiques culturelles...)

→ Dispositifs d'appui à l'inclusion petite enfance et loisirs

En parfaite cohérence avec le projet fédéral de la FGPEP, de nombreux dispositifs d'appui à l'inclusion se sont développés au sein de notre réseau. Accompagnement des environnements d'accueil de droit commun, soutien aux professionnels des EAJE et ALSH, mobilisation des ressources « expertes » des territoires sont autant de missions assurées par ces dispositifs d'un genre nouveau, qui interviennent à l'interface des secteurs d'activité, dans une dynamique de décloisonnement des politiques publiques en territoires. Un développement en faveur de l'universalité de l'accueil, soutenu par la tête de réseau par la réalisation notamment d'une recherche action menée avec le soutien de la CNSA, de la CNAF et du MENJ, ayant permis la définition d'un modèle organisationnel et fonctionnel présentant un pilotage et un financement intégrant l'ensemble des institutions des territoires. Un dispositif/plateforme ou pôle ressource (selon les appellations) permettant la mise en synergie des ressources et expertises des acteurs au service de la mise en œuvre de territoire inclusif.

→ Développement du secteur petite enfance PEP

Depuis près de 10 ans, les PEP s'investissent dans le domaine de la petite enfance en lien avec leurs valeurs et leur vision de l'éducation. 36 structures PEP existent aujourd'hui et accueillent 8 300 enfants. Ces structures (crèches, micro-crèches, multi-accueils, Lieux d'accueil Enfants Parents...) peuvent avoir un nombre de places réservées pour les enfants en situation de handicap et accueillent tous les enfants, quels que soient leurs besoins spécifiques, identifiés ou non. Adossées à des structures spécialisées ou en lien avec des dispositifs d'appui à l'inclusion, tels que les pôles ressources, les équipes sont alors étayées par des professionnels spécialisés qui travaillent en étroite partenariat avec les structures qui suivent ces enfants (CAMSP, SESSAD, Services hospitaliers, SAFEP). Les PEP développent également des dispositifs passerelles L'ensemble des structures destinées à la petite enfance, tous secteurs confondus, concernent plus de 17 000 jeunes enfants, dont 4300 en situation de handicap et 4 200 de familles en difficulté sociale.

En 2018,
87 000 enfants
sont partis
avec les PEP
en classes de
découvertes

Informations complémentaires



→ Ateliers relais PEP

Les 6 ateliers relais PEP sont prévus pour un accueil de six semaines, l'objectif étant de provoquer une reprise de la scolarité des collégiens en voie de déscolarisation dans un cadre de relations sociales apaisées. L'emploi du temps des élèves se divise en deux temps : la matinée est le plus souvent réservée à l'enseignement dispensé par des professeurs de collège ou d'école. Les activités de l'après-midi sont destinées à encourager la lecture, à promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sportives, sociales et économiques.

→ Accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'assistance pédagogique à domicile

Le réseau PEP, assure la coordination et la mise en œuvre de l'assistance pédagogique à domicile dans 85 départements. En mettant à disposition des enseignants issus, dans la mesure du possible, de l'établissement de l'élève éloigné ponctuellement de l'école, il participe ainsi activement au maintien de la continuité d'une scolarité de qualité pour plus de 8 000 enfants malades ou accidentés par an.

→ Accompagnement des mères lycéennes

Les PEP mettent en place depuis 2014 le Service d'Accompagnement des Mères Lycéennes et Collégiennes (SAMELYCO). L'objectif est de favoriser la continuité scolaire des lycéennes enceintes et mères et de lutter contre les risques de décrochage social et scolaire. Ces dispositifs sont développés dans 5 associations du réseau et ont permis d'accompagner 330 jeunes femmes.

→ École de la deuxième chance (E2C)

Les PEP gèrent une école de la deuxième chance (E2C) qui permet à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Les bénéficiaires peuvent ainsi trouver le chemin de l'emploi ou s'inscrire dans une nouvelle démarche de formation.

→ Réussite éducative

Les PEP ont été signataires, dès 1992, de la première charte de l'accompagnement scolaire. Dans cette logique les PEP s'inscrivent dans des dispositifs comme les Contrats éducatifs locaux (CEL), les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ou encore les actions dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Par exemple, dans le cadre du plan de cohésion sociale de la ville de Toulouse, les PEP 31 portent actuellement un dispositif de « Réussite Éducative » tout en gérant un ENAF (espace d'accueil des Élèves Nouvellement Arrivés en France) pour éviter le repli communautaire, rendre les familles confiantes dans les activités collectives et associer parents et enfants dans les mêmes projets.

→ Accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'École, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. 9 associations proposent un accompagnement aux activités culturelles, 25 associations gèrent un accompagnement scolaire, et chaque année 20 000 enfants sont accompagnés par les PEP dans le cadre de pratiques sportives, plus de 5 000 enfants pour l'aide aux devoirs et plus de 18 000 pour l'accès aux activités culturelles.

→ Dispositifs « Devoirs faits »

Les PEP se sont engagés dans le dispositif « Devoirs faits » déployé par le MEN aux bénéfices des collégiens. Avec l'appui de nos associations, les bénéficiaires sont aidés à réaliser leurs devoirs et leçons dans l'enceinte du collège, permettant ainsi une meilleure égalité d'acquisition pour tous. FACE PEP élabore une formation en direction des intervenants de cette nouvelle activité.

→ Plan mercredi

À travers le Plan mercredi le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ) vise la mise en place d'un cadre de confiance pour les communes et les parents afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants un accueil de loisirs éducatifs de grande qualité le mercredi. L'État, en partenariat avec les Caf, accompagne les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant en cohérence avec les enseignements scolaires. La tête de réseau et plusieurs associations PEP ont activement participé au site préfigurateur de Normandie. La FG PEP a également participé au comité technique de la DJEPVA en charge de la mise en place du Plan mercredi et a contribué à l'enrichissement du site internet du MENJ dédié au Plan mercredi (une quarantaine de contributions dont 3 fiches conseils : la participation des enfants et le libre choix des activités, l'accueil des publics à besoins particuliers et l'introduction aux activités scientifiques). Au total, le réseau PEP a permis le portage de 16 dispositifs Plan mercredi dans 6 départements.

→ Allo Écoute Ado – Allo Écoute Parents

Les PEP 43 ont développé deux services d'écoute en direction des adolescents et des parents. Le premier permet de lutter contre le mal-être des jeunes, de prévenir les situations à risque et notamment le suicide. Le second apporte des conseils aux parents lorsque des difficultés relationnelles avec leurs enfants apparaissent ou lorsqu'ils repèrent des difficultés chez leurs enfants. Il s'appuie sur un réseau de partenaires très développés qui permet, au-delà de l'écoute, d'orienter les publics vers les professionnels les plus pertinents pour construire un accompagnement et une réponse dans le temps.

Informations complémentaires



→ Accompagnement à la parentalité

Les PEP dans chaque action mettent en avant le rôle éducatif primordial des parents et la nécessaire co-construction des projets et dispositifs en lien étroit avec eux. Les PEP mettent aussi en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement à la parentalité. En 2018, 25 000 parents ont été accompagnés, que ce soit dans le cadre de LAEP (Lieux d'Accueil et Enfants Parents), des Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, des dispositifs d'accompagnement de l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, et bien d'autres. En lien avec les orientations de la CNAF, les PEP s'engagent fortement sur ce secteur porteur d'innovation sociale vers une société plus inclusive. Un outil de capitalisation et de valorisation des actions a été développé par la Fédération Générale des PEP : « Être parent, actions et dispositifs partenariaux à développer dans les territoires pour répondre aux besoins des familles ».

→ Actions 1001 Territoires

Les PEP se sont associés à 17 autres acteurs de l'éducation pour favoriser la mobilisation des parents dans les parcours de leurs enfants. Les actions 1001 Territoires visent à construire des coopérations de ces acteurs de l'éducation en direction des familles les plus éloignées de l'école, à permettre l'expression de ces familles et les rendre acteurs.

→ Lutte contre l'illettrisme et l'analphabetisation

La Fédération Générale des PEP, membre du comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme participe à de nombreux projets de lutte contre l'illettrisme : Gestion de CRIA (PEP 18 – PEP 36) Animation d'ateliers de lutte contre l'illettrisme (PEP 03- PEP 28) Prix littéraire (PEP 42, PEP 78) Édition d'ouvrages dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme (PEP 57), Actions Educatives Familiales (AEF). Les PEP 46 proposent des ateliers de lecture et écriture aux parents d'enfants du voyage accompagnés dans le cadre du dispositif de Médiation scolaire.

→ Lutte contre l'illectronisme

Si la lutte contre l'illettrisme nécessite une poursuite des mobilisations, les évolutions numériques font apparaître un nouveau frein à l'autonomie et à l'émancipation ; l'utilisation de base du numérique devient indispensable pour gérer son quotidien, avoir accès à l'information et accéder aux services en ligne.

La FG PEP a initié avec l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) et plusieurs associations PEP des actions en matière d'illectronisme sur les territoires. Elles portent sur l'expérimentation d'un module de formation « Usage de base du numérique ». Le partenariat avec l'ANLCI découlant lui-même d'un partenariat entre l'ANLCI et Lancôme, les actions ciblent plus particulièrement des

jeunes femmes afin de leur permettre d'être plus autonomes dans les usages courants du numérique. Cette formation doit leur permettre d'utiliser les nouveaux outils de l'école numérique (logiciel pro note) mais aussi d'accéder aux nouveaux environnements numériques et particulièrement ceux des services publics et autres institutions. 6 entités PEP sont impliquées : le SAMELY des PEP 77, l'accueil familles des PEP 57, les CRIA des PEP 18 et des PEP 36, le centre multimédia des PEP CBFC – délégation du 21 et la nouvelle plateforme numérique des PEP 03.

→ Centre Socio-Culturel (CSC) et Espace de Vie Sociale (EVS)

Les PEP 28 gèrent deux centres socio-culturels. Ils permettent d'avoir une réponse globale aux besoins d'appui des familles et d'animer la vie d'un quartier en réservant une large place d'expression des habitants dans les choix du projet. Les actions répondent aux besoins des enfants et jeunes, au développement d'activités de loisirs et de culture, aux actions intergénérationnelles... Des EVS sont en cours de développement sur les territoires de plusieurs autres associations PEP.

→ Des parcours civique et citoyen pour tous

Le contexte politique, social et économique amène aujourd'hui la Fédération Générale des PEP et son réseau d'associations territoriales à réaffirmer sa mobilisation pour poursuivre et amplifier son action civique et citoyenne sur l'ensemble des temps éducatifs, sociaux et médico-sociaux ; l'émancipation et la citoyenneté étant au cœur des actions PEP tout au long de la vie. Une plaquette a été réalisée à ce sujet et des actions de capitalisation et de valorisation des actions du réseau PEP.

→ Les Mineurs Non Accompagnés (MNA)

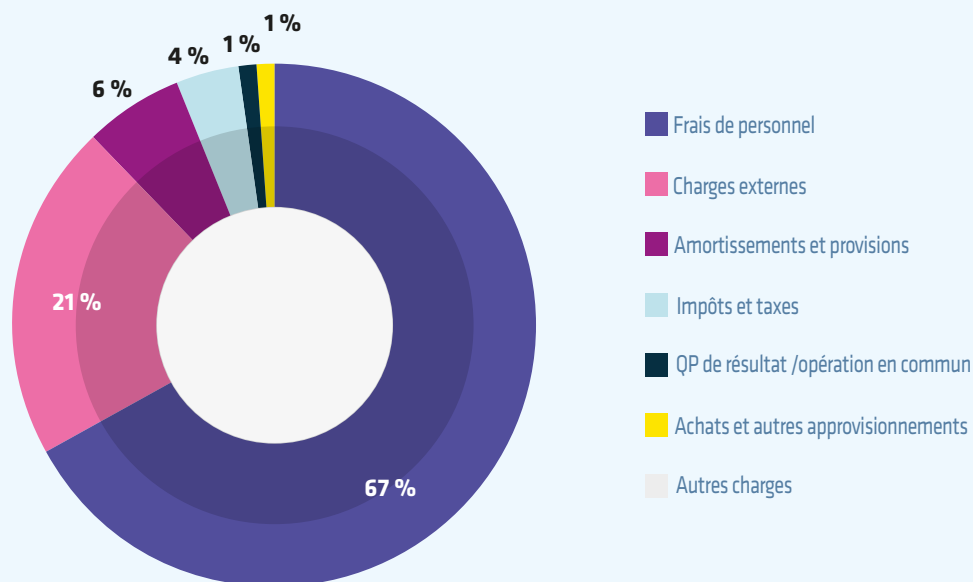
Les MNA constituent une préoccupation forte pour les PEP. Ils font écho à notre histoire : l'accueil et l'accompagnement des pupilles de la nation des premières heures des PEP. Ces MNA sont avant tout des jeunes. Ils doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les autres jeunes, dans le cadre du droit commun. Ceci implique un travail en transversalité et un investissement fort des PEP sur le sujet abordé. Le groupe de travail dédié, rassemblant des acteurs du réseau PEP, a travaillé sur un dispositif global idéal, les compétences métiers nécessaires, les éléments de qualité pour un accompagnement réussi et sur les problématiques spécifiques : questions des départements et des financements, de l'avis sur la reconnaissance de l'isolement et de la minorité, du partenariat juridique et des problématiques liées à la laïcité... Le réseau PEP accueille plus de 1 000 jeunes dans les MECS, structures dédiées ou en suivi dans des appartements en ville.

Plus de
20 000 enfants
sont accompagnés
chaque année
par les PEP

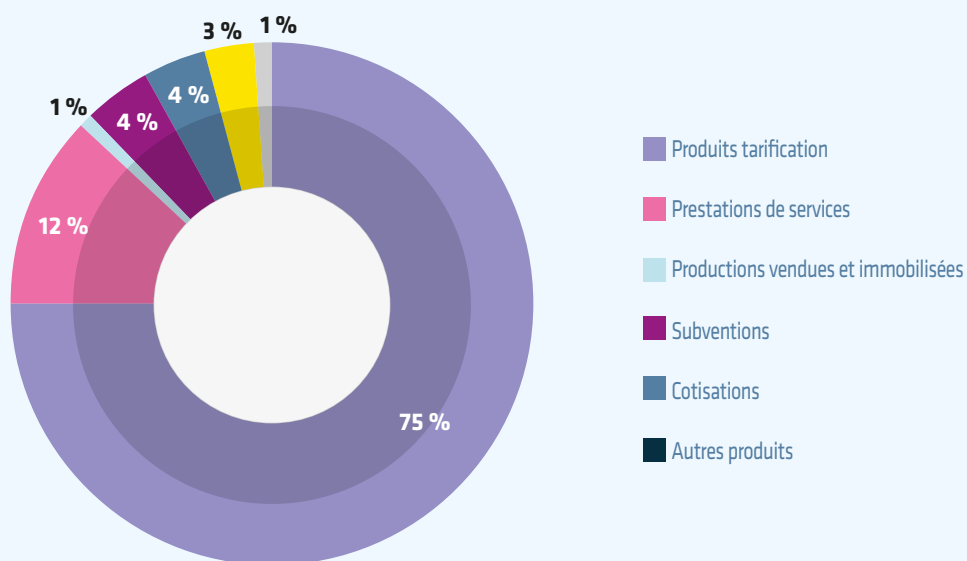
Informations complémentaires

RÉPARTITION DES PRODUITS ET DES CHARGES D'EXPLOITATION

→ Répartition des charges d'exploitation



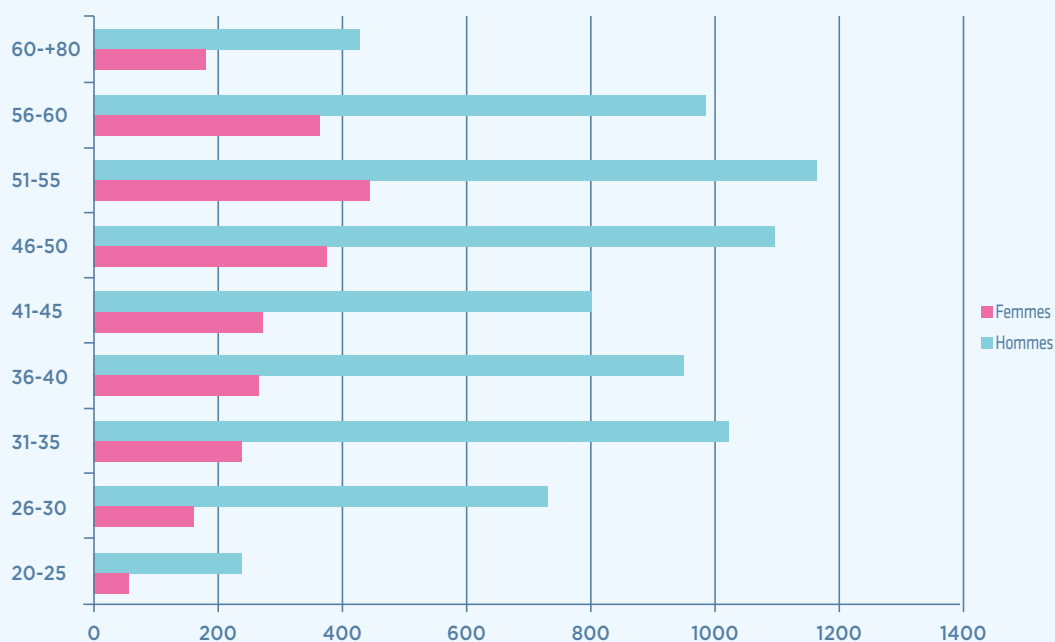
→ Répartition des produits d'exploitation



Informations complémentaires

Le poste salaires et charges représente 560 M€ soit 67 % des charges d'exploitation pour un effectif global de 20 243 salariés soit 12 315 équivalents temps plein au 31 décembre 2018. Le secteur social et médico-social emploie 15 395 personnes pour un équivalent temps plein de 10 766 personnes et le secteur propre 4 847 personnes pour un équivalent temps plein de 1 549 personnes. Le nombre de personnels mis à la disposition ou affectés recensés en 2018 s'élève à 870 (521 sur le secteur social et médico-social et 349 sur le secteur propre).

La répartition est de 79 % de femmes et 21 % d'hommes. L'âge moyen est de 44 ans.



LES ADMINISTRATEURS, LE BÉNÉVOLAT

→ Le bénévolat statutaire



Le réseau PEP fait appel à de nombreux bénévoles et de militants qui interviennent directement dans certaines actions, aux côtés des salariés. Le recensement 2018 du bénévolat autre que statutaire qui a été réalisé fait apparaître plus de 320 000 heures réalisées.

Un premier recensement des adhérents a été réalisé en 2018 et fait apparaître près de 90 000 personnes.

Notes



LES PEP

La force d'un réseau associatif national, les convictions d'un mouvement engagé, pour le droit et l'accès de tous : à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.



Fédération Générale des PEP
5-7 rue Georges Enesco • 94026 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 41 78 92 60 • Email : accueil@lespep.org
www.lespep.org